

Addev Materials

Société par actions simplifiée au capital de 67.849.777 €
Siège social : Lyon (69002) – 30, quai Perrache
820 724 508 RCS Lyon

(la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 MAI 2026

Chers Associés,

Nous vous avons réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour dont il vous a été donné lecture.

Les convocations prescrites par la Loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité, des perspectives et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes consolidés annuels dudit exercice.

Ces comptes consolidés sont joints au présent rapport.

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises applicables en matière de consolidation, notamment au règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés, tel que modifié par les règlements ultérieurs de l'Autorité des normes comptables, dont le règlement ANC n°2024-05 du 3 octobre 2024.

Ils ont été arrêtés le 5 mai 2026 par le Président après autorisation du Comité de surveillance de la Société.

Le présent rapport et les comptes consolidés au 31 décembre 2025 sont présentés en milliers d'euros (K€).

La date de clôture de toutes les filiales consolidées est le 31 décembre 2025 exceptée pour la société Addev Materials Private Ltd (activité aéronautique en Inde) dont la date de clôture légale est au 31 mars 2026.

Le chiffre d'affaires d'Addev Materials Private Ltd sur 12 mois est de 3.4 millions d'euros et le total bilan s'établit à 1.2 millions d'euros.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2025, le périmètre de consolidation du groupe ADDEV MATERIALS comprenait les 27 sociétés suivantes :

Sociétés – N° SIREN/Autres identifiants	Pays	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
SAS ADDEV MICEL – 401343637	France	IG	100,0%	100,0%
ADDEV Technical Converting - 392796199	France	IG	100,0%	100,0%
SAS ADDEV ADHIS – 467200572	France	IG	100,0%	100,0%
SAS ADDEV MATERIALS AEROSPACE - 402083240	France	IG	100,0%	100,0%
ADDEV EUROBANDS - 0421.117.679	Belgique	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS SP - Z.O.O. - PL6511599685	Pologne	IG	100,0%	100,0%
ADDWIN GMBH – DE292305885	Allemagne	IG	100,0%	74,9%
ADDEV RIEWOLDT GMBH - DE122945782	Allemagne	IG	100,0%	74,9%
HLC AVIATION GMBH - DE298525215	Allemagne	IG	100,0%	100,0%
ADDEV HOLLAND BV - 86529943	Pays Bas	IG	100,0%	74,9%
ADDEV DICKSON HOLLAND BV - 23055218	Pays Bas	IG	100,0%	63,7%
ADDEV MATERIALS AEROSPACE B.V. - 801528938	Pays Bas	IG	100,0%	100,0%
MICEL FZCO	EAU	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS UK - 03288952	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS AEROSPACE LTD - 04421963	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV PARAFIX HOLDING LTD - 05303875	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV PARAFIX TAPES & CONVERTING LTD - 01066993	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS ASIA HK - 78875085	Hong-Kong	IG	100,0%	100,0%
SCANDINAVIAN PRODUCTS LIMITED AS	Norvège	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS PRIVATE LTD	Inde	IG	100,0%	100,0%
ADDEV CORP. – 36-4730766	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ADDEV VMS - 33-0885577	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS CONVERTING - 654565	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ANDPAK - 94-2533221	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS HEALTHCARE - 1A06594	Etats-Unis	IG	100,0%	82,0%
ADDEV CANADA - 1140686966	Canada	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS ASIA PTE LTD - 202215477Z	Singapour	IG	100,0%	100,0%

Les principales variations de périmètre sont recensées ci-après :

- Le 25 mars 2025, dissolution de la société Andpak Ltd, en Grande-Bretagne. Les effectifs et les actifs de la société Andpak Ltd ont été transférés courant 2024 à la société Addev Materials Aerospace Ltd.
- Le 30 septembre 2025, création de la société Addev Materials Limited à Hong Kong
- Le 15 octobre 2025, cession de 24,5% des parts ICTDP détenues, et non souscription à l'augmentation de capital réduisant la participation à 17,94% et à la sortie de la mise en équivalence.
- Le 16 décembre 2025, acquisition de 100% des titres de la société HLC Aviation GmbH.

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUÉ PAR LES SOCIÉTÉS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Le chiffre d'affaires net HT consolidé s'est élevé à 219 214 K€ (contre 210 557 K€ au titre de l'exercice précédent).

Les autres produits d'exploitation de l'exercice ressortent à 2 614 K€ (contre 2406 K€ au titre de l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation s'élèvent à -203 608 K€ (contre -198 920 K€ au titre de l'exercice précédent), savoir :

	31/12/2025	31/12/2024
Achats consommés	- 115 707 K€	- 112 274 K€
Charges externes	- 32 355 K€	- 31 979 K€
Impôts et taxes	- 1 896 K€	- 1 825 K€
Charges de personnel	- 44 967 K€	- 43 849 K€
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 8 683 K€	- 8 993 K€

Le résultat d'exploitation consolidé de l'exercice ressort à 18 220 K€ (contre 14 043 K€ pour l'exercice précédent).

Le résultat financier consolidé de l'exercice s'élève à – 15 542 K€ (contre -10 754 K€ pour l'exercice précédent) et se décompose comme suit :

- produits financiers 2 152 K€ (contre 1 301K€ en 2024)
- charges financières - 17 694 K€ (contre -12 056K€ en 2024)

Le résultat courant avant impôts de l'exercice s'élève à 2 678 K€ (contre 3 289 K€ au titre de l'exercice précédent).

Le résultat exceptionnel consolidé de l'exercice s'élève à -2 141 K€ (contre -1 640 K€ pour l'exercice précédent).

Compte tenu de ces éléments, le résultat net (part du groupe) de l'exercice de l'ensemble consolidé se solde par une perte de -837K€ (contre une perte de -6 259K€ au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2025, le total du bilan consolidé s'élevait à 242 804 K€ contre 240 236 K€ au 31 décembre 2024.

L'actif immobilisé consolidé est d'un montant de 158 340 K€ et s'établit comme suit :

Ecarts d'acquisition	114 722 K€
Immobilisations incorporelles	16 610 K€
Immobilisations corporelles	26 019 K€
Autres immobilisations financières	989 K€

L'actif circulant est d'un montant de 84 464 K€ (contre 75 915 K€ au titre de l'exercice précédent) :

Stocks et en-cours	28 712 K€
Clients et comptes rattachés	25 149 K€
Fiscalité différée actif	1 740 K€
Autres créances et comptes de régularisation	10 601 K€
Disponibilités	18 263 K€

Les capitaux propres du bilan consolidé s'établissent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	95 040 K€	42 280 K€
Réserve du groupe	3 719 K€	15 233 K€
Résultat groupe	-837 K€	-6 259 K€
Capitaux propres (parts du groupe)	97 922 K€	51 254 K€

La variation des capitaux propres est principalement impactée par le changement d'actionnariat d'Addev Materials et la conversion des Emprunts Obligataires (quasi fonds propre en 2024) en actions via une augmentation de capital de 29 527K€ et d'une prime d'émission de 23 233K€, les écarts de change pour -5 226K€ et le résultat 2025 pour – 838K€ (contre -6259K€ en 2024)

Les intérêts des minoritaires s'élèvent à 4 780 K€ (contre 5 241 K€ au titre de l'exercice précédent).

L'état des dettes (hors impôts différés) du bilan consolidé au 31 décembre 2025 totalise un montant de 130 881 K€ (contre 125 949 K€ au 31 décembre 2024).

Engagements hors bilan :

- Engagements donnés :

Affacturage	5 715 K€
Gage sur instruments financiers	6 930 K€
Cautions	0 K€
Nantissements	0 K€
Hypothèque	1 727 K€
Garantie à première demande	3 915 K€

- Engagements reçus :

Garantie sur emprunts	0 K€
-----------------------	------

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOS

Changement d'Actionnariat

Remboursement du Crédit Syndiqué

Depuis le 28 octobre 2025, la société Addev Group est devenue l'actionnaire majoritaire d'Addev Materials, à la suite de la sortie de Tikehau Capital et des investisseurs minoritaires, portant sa participation à près de 99 % du capital d'Addev Materials SAS.

Dans le cadre du changement d'actionnariat intervenu en 2025, le crédit syndiqué existant a été intégralement remboursé et remplacé par la mise en place d'un prêt porté par la société Addev Group.

À l'issue de ces opérations, Addev Materials SAS dispose désormais des moyens financiers nécessaires pour soutenir la mise en œuvre de son plan de développement et accompagner la stratégie du groupe sur les années à venir.

Emprunts obligataires convertibles.

Les emprunts obligataires convertibles présentés en quasi-fonds propres au 31 décembre 2024 ont été convertis en actions lors du changement d'actionnariat du Groupe en octobre 2025. Cette opération explique la variation du poste quasi-fonds propres entre les deux exercices.

Acquisition en Allemagne

Le 16 décembre 2025, le groupe s'est porté acquéreur de 100% des titres de la société HLC Aviation GmbH, spécialisée dans la distribution d'adhésifs, consommables et accessoires de peinture pour l'aéronautique. Son siège social est basé à Hambourg, en Allemagne, au cœur de l'un des plus importants hub MRO en Europe, l'entreprise compte de nombreux clients parmi lesquels AIRBUS et Lufthansa Technik. La société compte 11 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 16 millions d'euros en 2025.

Pour financer cette opération, ADDEV Group a prêté les fonds à ADDEV Materials via un prêt intra groupe de 6,9 millions d'euros. La différence correspond à des frais liés à l'opération et prélevé directement lors du déblocage.

Le prix d'acquisition versé au closing est 6,186 millions d'euros et un complément de prix de 2,8 millions est comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2025

L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres acquis a été comptabilisé en écart d'acquisition, pour un montant de 7,1 millions d'euros.

Cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale à compter de sa date d'acquisition.

Rachat de 10,1% des titres d'ADDEV Dickson

Le 19 décembre 2025, la société ADDEV Materials a procédé au rachat de 10.1% des titres d'Addev Dickson détenus par AdeWaard Holding BV, pour une valeur de 800 000€.

Cette opération permet ainsi à Addev Holland de détenir 85% des titres d'Addev Dickson, et aussi à AdeWaard Holding bv d'intégrer le Manpack d'Addev Group et de permettre à Andy de Waard de continuer d'accompagner le développement d' Addev Dickson dont il détient maintenant 15% des titres et aussi le groupe sur la zone Europe du Nord.

Cession totale ACDIS

Le 19 décembre 2025, la société ADDEV Adhis a cédé l'intégralité des 1.217 actions détenues de la société ACDIS, au profit de SELENA FM S.A.

Cession titres ICTDP

Le 15 octobre 2025, la société ADDEV MICEL a vendu la moitié de ses titres soit 24.5% des parts ICTDP à Baywaters, fonds patrimonial représentant les intérêts d'un des 2 dirigeants de Sahney, soit une cession des titres pour 362k€.

Une augmentation de capital à laquelle ADDEV Micel n'a pas souscrit a contribué à diluer son pourcentage de détention.

Au 31 décembre, son pourcentage de détention est de 17,94%.

Compte tenu de cette diminution de participation et de la perte d'influence notable associée, la société ICTDP n'est plus consolidée selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025.

Dissolution ANDPAK Ltd

Le 25 mars 2025, la société ANDPAK Ltd a été officiellement dissoute. Conformément aux décisions prises en amont de cette dissolution, l'ensemble de ses effectifs ainsi que ses actifs ont été transférés courant 2024 à la société ADDEV Materials Aerospace Ltd.

Création d'une filiale à Hong-Kong

Le 30 septembre 2025, création de la filiale ADDEV MATERIALS ASIA Limited à Hong-Kong en remplacement de notre filiale à Singapour (ADDEV MATERIALS ASIA Pte Ltd).

Les effectifs ont été transférés à Hong-Kong. La fermeture de la filiale de Singapour a eu lieu le 24 février 2026.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons que des événements sont à signaler depuis l'ouverture de l'exercice en cours le 1^{er} janvier 2025 :

Dissolution Scandinavian Products Limited AS.

En janvier 2026, la société Scandinavian Products Limited AS a été dissoute. Conformément aux décisions prises en amont de cette dissolution, l'ensemble de ses actifs ont été transférés à la société ADDEV Materials Aerospace Ltd courant 2025.

Complément de prix relatif à l'acquisition d'HLC Aviation GmbH.

Le complément de prix définitif a été calculé et validé le 7 mai 2026 sur la base des comptes arrêtés au 31/12/2025. Il a été évalué à 3 084 666 euros soit 284 666 euros de plus par rapport au montant arrêté dans les comptes consolidés. Le complément de prix a été payé le 8 mai 2026.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE DES COMPTES

Acquisition de Polarseal.

Le 19 mai 2026, Addev Materials a acquis la totalité de titres de la société Polarseal Holding Limited qui comprend les sociétés opérationnelles Polarseal Tapes and Conversion Limited (Royaume Uni), Polarseal Tapes and Conversion US Inc (activité en lancement) et Scientific IST Ltd (coquille).

Polarseal est un spécialiste de la conception et de la transformation de solutions adhésives techniques pour les industriels de la santé. Implantée dans la région de Londres, la société comporte 90 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de €21,2m et présente un Ebitda de €2,6m en 2025.

Polarseal est en cours de lancement de son activité aux Etats Unis dans le Wisconsin à proximité des activités Santé, opérés par AMH filiale d'Addev Materials.

Pour financer cette opération, ADDEV Group a prêté les fonds à ADDEV Materials via un prêt intra groupe couvrant 100% de la valeur de la transaction.

La valeur d'entreprise provisoire a été calculée sur la base de l'Ebitda 2025 réalisé par Polarseal, le prix de transaction définitif sera calculé sur la base de l'Ebitda réalisé en 2026 minorée de la dette nette agréée au 31 mars 2026 et sera finalisé en 2027 après arrêté des comptes 2026 de Polarseal.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours qui sera clos le 31 décembre 2026, nous allons poursuivre nos efforts afin de développer l'activité et le niveau des résultats du Groupe en poursuivant la politique d'animation et de contrôle des sociétés du Groupe.

ACTIVITÉS EN MATIERE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

MICEL a déclaré un crédit d'impôt recherche qui s'élève à 135k€ pour 2025. Ce crédit d'impôt comptabilisé en réduction de la charge d'impôt société dans les comptes sociaux a été reclassé en subvention d'exploitation dans les comptes consolidés, du fait de sa nature d'aide publique destinée à soutenir les efforts de l'entreprise en matière de recherche et de développement.

DÉCISIONS PROPOSÉES AU TITRE DE L'APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

La société Addev Group, Présidente

Représentée par la société Petrus Conseil

Elle-même représentée par Monsieur Pascal Nadobny

Signé par :
Pascal Nadobny
E09B7B4CDE424A6...

Signature

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Certifiés conformes

Le Président

Signé par :

Pascal Nadobny

E09B7B4CDE424A6...

BILAN 31/12/2025

Bilan actif consolidé - K€	Note	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles nettes	5.2	131 332	135 709
<i>Dont écart d'acquisition</i>	5.2.1	114 722	113 934
Immobilisations corporelles nettes	5.2	26 019	27 532
Immobilisations financières nettes		989	1 080
Actif immobilisé		158 340	164 321
Stock et en-cours	5.3	28 712	26 980
Clients et comptes rattachés	5.4	25 149	21 687
Autres créances et comptes de régularisation (1)	5.5	12 341	12 389
Disponibilités		18 263	14 858
Actif circulant		84 464	75 915
Total Actif		242 804	240 236
<i>(1) Dont impôts différés actif</i>	5.7	1 740	1 018
Bilan passif consolidé - K€		31/12/2025	31/12/2024
Capital		67 850	38 323
Primes liées au capital		27 190	3 957
Réserves et résultat consolidés (Part du groupe)		2 881	8 974
Capitaux propres (Part du groupe)	5.1	97 922	51 254
Intérêts minoritaires	5.1	4 780	5 241
Subv. d'investissement		295	357
Amortissements dérogatoires		-	-
Emprunts obligataires convertibles		-	49 599
Quasi-fonds propres	5.9	295	49 956
Capitaux propres et quasi-fonds propres		102 997	106 451
Provisions	5.6	3 984	973
Emprunts et dettes financières	5.10	97 866	94 116
Dettes fournisseurs		19 739	16 936
Autres dettes et comptes de régularisation (2)	5.8	18 218	21 760
Dettes		135 823	132 812
Total des capitaux propres et passifs		242 804	240 236
<i>(2) Dont impôts différés passif</i>	5.7	4 942	6 864

COMPTE DE RESULTAT 31/12/2025

Compte de résultat consolidé - K€	Note	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur
Chiffre d'affaires	6.1	219 214	210 557	8 657
Autres produits d'exploitation		2 614	2 406	208
Produits d'exploitation		221 828	212 963	8 865
Achats consommés		(115 707)	(112 274)	(3 433)
Charges externes		(32 355)	(31 979)	(375)
Impôts et taxes		(1 896)	(1 825)	(71)
Charges de personnel	6.2	(44 967)	(43 849)	(1 118)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(8 683)	(8 993)	309
Charges d'exploitation		(203 608)	(198 920)	(4 688)
Résultat d'exploitation	6.3	18 220	14 043	4 177
Produits financiers		2 152	1 301	851
Charges financières		(17 694)	(12 056)	(5 638)
Résultat financier	6.4	(15 542)	(10 754)	(4 788)
Opérations en commun		-	-	-
Résultat courant avant résultat exceptionnel		2 678	3 289	(611)
Produits exceptionnels		4 135	1 012	3 123
Charges exceptionnelles		(6 276)	(2 652)	(3 623)
Résultat exceptionnel	6.5	(2 141)	(1 640)	(500)
Impôt sur le résultat		(720)	(1 496)	776
Résultat net des entités intégrées		(182)	153	(335)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	5.2.1	-	(5 680)	5 680
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		-	(458)	458
Résultat net de l'ensemble consolidé		(182)	(5 986)	5 804
Intérêts minoritaires		656	273	382
Résultat net (Part du groupe)		(837)	(6 259)	5 421

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 31/12/2025

Tableau de flux de trésorerie consolidé	Note	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)
Résultat net total des entités consolidées		(182)	(5 986)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations		13 602	13 414
Variation de l'impôt différé		(2 154)	(843)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		(744)	(133)
Intérêts sur dette obligataire capitalisés		3 161	3 245
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		-	458
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		(61)	(0)
Marge brute d'autofinancement		13 622	10 155
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	7.1.2	(1 870)	3 119
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (I)		11 753	13 274
Acquisition d'immobilisations	5.2.3	(6 064)	(2 150)
Cession d'immobilisations		1 866	73
Réduction des autres immobilisations financières		58	39
Incidence des variations de périmètre		(5 815)	(29 049)
Autres flux liés aux activités d'investissements		(0)	(27)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)		(9 955)	(31 114)
Dividendes reçus/versés de la société mère		0	0
Dividendes versés des filiales		(295)	(147)
Augmentations / réductions de capital		0	-
Émissions d'emprunts	5.10.1	87 442	28 527
Remboursements d'emprunts	5.10.1	(84 123)	(7 154)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (III)		3 024	21 227
Variation de change sur la trésorerie (IV)		(866)	621
Variation de change sur autres postes du bilan		-	-
Variation de trésorerie (I + II + III + IV)		3 954	4 008
Trésorerie : ouverture		12 877	8 870
Trésorerie : clôture		16 832	12 877

ANNEXE

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1. REFERENTIEL

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2020-01 relatifs aux comptes consolidés tel que modifié par les règlements ultérieurs, notamment le règlement ANC n°2024-05 du 3 octobre 2024.

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe sont établis selon les principes comptables en vigueur dans leur pays d'activité et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables décrits ci-après et respectent les règles et principes comptables applicables en France, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les chiffres présentés sont exprimés en milliers d'euros (K€) sauf indication contraire.

1.2. DATE D'ARRETE D'EXERCICE

La date de clôture de toutes les filiales consolidées est le 31 décembre 2025 exceptée pour la société AMPL (activité aéronautique en Inde) dont la date de clôture légale est au 31 mars 2026. Le CA de AMPL sur 12 mois est de 3.4 millions d'euros et le total bilan s'établit à 1.2 millions d'euros.

1.3. METHODE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés qui sont contrôlées de façon exclusive par détention directe ou indirecte des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au groupe.

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés intégrées ont été effectués. L'effet des opérations internes au groupe sur l'état de la situation financière de la société et sur les résultats consolidés a été éliminé.

1.4. ENTREE D'UNE SOCIETE DANS LE PERIMETRE

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte de sa prise de contrôle par l'entreprise consolidante, quelles que soient les modalités juridiques de l'opération : achat de titres, fusion, échange, apport partiel.

Le coût d'acquisition des titres correspond au prix payé par le Groupe pour l'acquisition des titres, augmentés des coûts directement attribuables à l'opération, tels que les droits d'enregistrement et les honoraires versés aux conseils et consultants. Les frais liés au financement de l'acquisition, notamment les frais d'émission de titres ou d'emprunts, sont exclus du coût d'acquisition et comptabilisés selon leur nature.

À la date d'acquisition, les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur valeur d'entrée, déterminée en fonction des conditions existantes à cette date, sans prise en compte d'événements postérieurs.

Le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition pour finaliser l'évaluation et l'affectation du prix d'acquisition.

L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans la valeur des actifs et passifs identifiables constitue un écart d'acquisition, inscrit à l'actif du bilan consolidé.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur leur durée d'utilisation lorsqu'elle peut être déterminée de manière fiable. Lorsqu'aucune durée d'utilisation limitée ne peut être déterminée, ils ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

En cas d'indice de perte de valeur, ou lors du test annuel, la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Une dépréciation est comptabilisée lorsque cette valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

1.5. PRINCIPES LIES A LA CONSOLIDATION

1.5.1. CONCESSION, BREVET ET MARQUES

Ce poste intègre principalement des logiciels informatiques amortis entre 1 et 5 ans linéairement.

1.5.2. FONDS COMMERCIAL

Les fonds de commerce constatés lors de l'entrée dans le périmètre des sociétés acquises sont reclassés au poste écart d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas pu être affectés à un actif identifiable en tant que tel, dans la nouvelle structure hébergeant ledit fonds ou s'ils ne peuvent être évalués de manière fiable.

Les fonds de commerce affectés individuellement à une activité identifiable ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de valeur à chaque arrêté comptable. Dans l'hypothèse où la valeur d'inventaire de ce poste est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

Les fonds de commerce sont évalués en fonction des résultats constatés par chacune des entités.

1.5.4 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'amortissement de l'emprunt dans les comptes sociaux comme dans les comptes consolidés.

1.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode dite du coût historique à la date d'acquisition de la filiale, soit le coût historique de ces actifs à leur date d'achat par le Groupe.

1.6.1 IMMOBILISATIONS DECOMPOSABLES

Les immobilisations suivantes font l'objet d'une décomposition :

Construction	Linéaire
Structure et ouvrages assimilés	40 ans
Toiture, Façade, étanchéité	30 ans
Installations générales	20 ans
Agencements	10 ans

Les autres immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'un des motifs suivants :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable d'autres immobilisations décomposables
- La valeur des composants identifiés est inférieure à 15 % de la valeur de l'immobilisation
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

1.6.2 IMMOBILISATIONS NON DECOMPOSABLES

Les biens non décomposables font l'objet d'un amortissement selon les méthodes suivantes :

	Linéaire
Agencements et matériels	5 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	4 à 10 ans

1.6.3 IMMOBILISATIONS PRISES EN CREDIT-BAIL

En application du principe de prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique et conformément aux principes de consolidation, les contrats de crédit-bail sont retraités, ce qui conduit à une comptabilisation comme si le bien en cause avait été acquis à crédit.

Par exception, les crédits baux dont la valeur d'origine est inférieure à 25k€ ne sont pas retraités.

Dans le compte de résultat, la dotation théorique aux amortissements (celle qui aurait été constatée si le bien avait été acquis en pleine propriété), ainsi que les charges financières (liées au financement à crédit), sont substituées aux loyers enregistrés.

1.7 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des participations et des autres titres immobilisés non consolidés est estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres sociaux des sociétés en cause.

Lorsque le montant de l'acquisition est supérieur à la quote-part des capitaux propres de la filiale et pour autant que la société soit en situation déficitaire, le coût d'acquisition est déprécié en tenant compte de la valeur d'utilité et des perspectives de rentabilité.

1.8 ELIMINATION DES OPERATIONS INTRA GROUPE

1.8.1 COMPTES RECIPROQUES INTRA GROUPE

La consolidation prend en compte le fait que les entités du même groupe échangent entre elles des biens et des services, et génèrent donc ce que l'on appelle des « opérations intragroupes » : créances, dettes, ventes, achats...

Lorsque ces opérations ont pour conséquence de faire apparaître dans le bilan et le compte de résultat de chaque entité consolidée, des montants vis-à-vis d'autres sociétés incluses dans le périmètre, elles sont éliminées.

Par exception, les éliminations réciproques dont la valeur d'origine est inférieure à 1k€ ne sont pas retraitées.

1.8.2 DIVIDENDES

Les dividendes intragroupes sont éliminés du résultat consolidé pour être reclassés au niveau des réserves consolidées.

1.8.3 DEPRECIATIONS SUR TITRES ET COMPTES COURANTS

Les provisions pour dépréciation de titres de participations constituées à raison des pertes déjà comptabilisées par une entreprise consolidée dans ses propres comptes individuels, et prises en compte dans les comptes consolidés, sont annulées en totalité et quelle que soit la méthode de consolidation de cette entreprise. Le cas échéant, les dépréciations sur comptes courants intragroupes sont retraitées selon le même principe lorsqu'elles couvrent des pertes déjà reflétées dans les comptes consolidés.

1.8.4 MARGES SUR STOCK

Les marges intragroupes dégagées sont annulées conformément aux dispositions du Règlement ANC 2020-01.

1.9 STOCKS

Les stocks sont valorisés au PUMP (prix unitaire moyen pondéré). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les matières premières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valorisation des produits finis comprend le coût des matières auquel sont ajoutés les coûts directs de production.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable.

1.10 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas et tenant compte des difficultés probables de recouvrement d'après les informations connues à la date de l'arrêté des comptes.

1.11 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et les comptes à terme.

Les valeurs mobilières de placement comprennent les SICAV monétaires, qui sont mobilisables ou cessibles à court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession, les plus ou moins-values sont déterminées selon la méthode FIFO.

1.12 CONTRAT DE CESSION DE CREANCES

Le 25 novembre 2022, la société ADDEV Materials a mis en place un programme d'affacturage déconsolidant avec le groupe BPCE Factor. Ce programme, d'un plafond d'encours maximum financé de 15m€, couvre les sociétés d'exploitation françaises ainsi que la Pologne.

A fin décembre 2025, les sociétés ADDEV Micel, ADDEV Adhis, ADDEV Materials Aerospace, ADDEV Technical Converting, ADDEV Materials Sp Zoo font parties de ce contrat et ont procédé à une cession de balances au 31/12/2025.

Par ailleurs, le groupe utilise des programmes d'affacturage sur les entités ADDEV Materials Aerospace LTD et Parafix Tapes & Converting LTD.

La comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie la société d'affacturage met un compte courant à la disposition de la société.

Les montants des engagements (affacturage et effets escomptés non échus) sont détaillés dans le paragraphe 7.3 Engagements hors bilan.

1.13 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément au règlement ANC n°2020-01, les frais relatifs aux augmentations capital réalisées sur l'exercice sont comptabilisés en primes d'émission.

1.14 ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE DANS LE CADRE DU DEPART DES SALARIES

Comme prévu par le règlement n°2020-01 dans le cadre de l'utilisation des méthodes préférentielles, les indemnités de départ dues aux salariés sont provisionnées dans les comptes consolidés d'ADDEV Materials. La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire en fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme IAS n°19 et recommandation CNC du 1^{er} avril 2003 (2003-R-01).

Les engagements de retraite sont constatés en provision pour l'ensemble du personnel.

Les engagements de retraite sont calculés pour l'ensemble du personnel (à l'exception des personnes dont les indemnités de départ seront prises en charge par l'assurance retraite) sur la base des dispositions des conventions collectives et en retenant les paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 3.96%
- Taux de charges sociales : 41.3%
- Turn-over : 18.61%
- Table de mortalité : TD 88-90
- Taux de croissance des salaires : 3+%
- Age de départ : 64 ans

1.15 CONVERSION DES COMPTES DES SOCIETES ETRANGERES

Le groupe constitué utilise la méthode des cours de clôture pour le mode de conversion des comptes des entreprises consolidées établissant leurs comptes en monnaie étrangère.

Ces entités ont une autonomie économique et financière, la monnaie dans laquelle elles tiennent leurs comptes est leur monnaie de fonctionnement.

Selon la méthode du cours de clôture, la conversion des comptes s'effectue de la manière suivante :

- Tous les éléments d'actifs et de passifs, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- Les produits et les charges (y compris les dotations aux amortissements et provisions) sont convertis au cours moyen de la période.

La comptabilisation des écarts de conversion constatés tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat est inscrite pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" et pour la part des tiers au poste "Intérêts minoritaires".

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie de la participation détenue dans l'entreprise étrangère, l'écart de conversion qui figure dans les capitaux propres est réintégré au compte de résultat pour la partie de son montant afférent à la participation cédée.

1.16 COMPTABILISATION DES ECARTS DE CONVERSION

Le groupe a retenu la méthode préférentielle du règlement ANC 2020-01 à savoir l'inscription des écarts de conversion actifs et passifs au bilan, en fonction de leur nature, pour les éléments monétaires libellés en devises. .

1.17 IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés qui sont calculés selon la méthode du report variable.

Les principaux décalages concernent les impôts différés sur :

- Les décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal
- Les écritures enregistrées uniquement dans les comptes consolidés (retraitement du crédit-bail, comptabilisation des provisions pour indemnités de départ en retraite, élimination des provisions réglementées), les pertes fiscales reportables...

L'impôt afférent aux déficits et amortissements réputés différés est retraité à l'actif du bilan en tant qu'impôt différé actif, dans la mesure où leur probabilité d'imputation sur des bénéfices futurs est jugée suffisante. Aucun retraitement n'est effectué pour les moins-values à long terme. Cette analyse est menée par groupe d'intégration fiscale.

Il a été tenu compte pour la présentation de ces comptes consolidés de l'imposition différée active et passive au taux de chaque filiale, notamment 25% pour les sociétés françaises.

1.18 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre d'actions composant le capital social à la clôture de l'exercice.

1.19 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se calcule par différence entre les produits et charges exceptionnelles. Le caractère exceptionnel est retenu pour les éléments majeurs et inhabituels.

La nouvelle définition du résultat exceptionnel à compter de l'exercice 2025 (PCG art. 513-5 nouveau) nécessite d'analyser les circonstances ayant conduit à l'événement qualifié, par l'entité, comme étant « majeur et inhabituel », auquel sont directement liés les charges et les produits classés en exceptionnel.

Il est précisé que les frais de restructuration se définissent comme des charges découlant d'une modification substantielle de la structure ou de l'organisation de l'entreprise. Ces charges ne sont pas systématiquement classées en résultat exceptionnel.

Leur classement en exceptionnel résulte d'une analyse spécifique visant à apprécier si l'opération de restructuration présente un caractère majeur et inhabituel au sens de la réglementation comptable.

1.20 RECOURS A DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe.

Les estimations concernent principalement :

- Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition, puisqu'ils sont basés sur des flux de cash flows futurs estimés et des hypothèses de taux de croissance, de rentabilité et d'actualisation (note 5.2.1)
- L'évaluation des impôts différés d'actifs (note 5.7).

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement d'Actionnariat

Remboursement du Crédit Syndiqué

Depuis le 28 octobre 2025, la **société Addev Group** est devenue l'actionnaire majoritaire d'Addev Materials, à la suite de la sortie de **Tikehau Capital** et des investisseurs minoritaires, portant sa participation à près de **99 % du capital d'Addev Materials SAS**.

Dans le cadre du changement d'actionnariat intervenu en 2025, le crédit syndiqué existant a été intégralement remboursé et remplacé par la mise en place d'un prêt porté par la société Addev Group.

À l'issue de ces opérations, Addev Materials SAS dispose désormais des moyens financiers nécessaires pour soutenir la mise en œuvre de son plan de développement et accompagner la stratégie du groupe sur les années à venir.

Emprunts obligataires convertibles.

Les emprunts obligataires convertibles présentés en quasi-fonds propres au 31 décembre 2024 ont été intégralement remboursés au cours de l'exercice 2025.

Cette opération explique la variation du poste quasi-fonds propres entre les deux exercices.

Acquisition en Allemagne

Le 16 décembre 2025, le groupe s'est porté acquéreur de 100% des titres de la société HLC Aviation GmbH, spécialisée dans la distribution d'adhésifs, consommables et accessoires de peinture pour l'aéronautique. Son siège social est basé à Hambourg, en Allemagne, au cœur de l'un des plus importants hub MRO en Europe, l'entreprise compte de nombreux clients parmi lesquels AIRBUS et Lufthansa Technik. La société compte 11 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 16 millions d'euros en 2025.

Pour financer cette opération, ADDEV Group a prêté les fonds à ADDEV Materials via un prêt intra groupe de 6.9 millions d'euros. La différence correspond à des frais liés à l'opération et prélevé directement lors du déblocage.

Le prix d'acquisition versé au closing est 6,186 millions d'euros et un complément de prix de 2,8 millions est comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2025

L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres acquis a été comptabilisé en écart d'acquisition, pour un montant de 7,1 millions d'euros.

Le complément de prix définitif relatif à l'acquisition de HLC Aviation GmbH sera déterminé courant mai sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

Cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale à compter de sa date d'acquisition.

Rachat de 10,1% des titres d'ADDEV Dickson

Le 19 décembre 2025, la société ADDEV Materials a procédé au rachat de 10.1% des titres d'Addev Dickson détenus par AdeWaad Holding BV, pour une valeur de 800 000€.

Cette opération permet ainsi à Addev Holland de détenir 85% des titres d'Addev Dickson, et aussi à AdeWaad Holding bv d'intégrer le Manpack d'Addev Group et de permettre à Andy de Waard de continuer d'accompagner le développement d'Addev Dickson dont il détient maintenant 15% des titres et aussi le groupe sur la zone Europe du Nord.

Cession totale ACDIS

Le 19 décembre 2025, la société ADDEV Adhis a cédé l'intégralité des 1.217 actions détenues de la société ACDIS, au profit de SELENA FM S.A.

Cession titres ICTDP

Le 15 octobre 2025, la société ADDEV MICEL a vendu la moitié de ses titres soit 24.5% des parts ICTDP à Baywaters, fonds patrimonial représentant les intérêts d'un des 2 dirigeants de Sahney, soit une cession des titres pour 362k€.

Une augmentation de capital à laquelle ADDEV Micel n'a pas souscrit a contribué à diluer son pourcentage de détention.

Au 31 décembre, son pourcentage de détention est de 17,94%.

Compte tenu de cette diminution de participation et de la perte d'influence notable associée, la société ICTDP n'est plus consolidée selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025.

Dissolution ANDPAK Ltd

Le 25 mars 2025, la société ANDPAK Ltd a été officiellement dissoute. Conformément aux décisions prises en amont de cette dissolution, l'ensemble de ses effectifs ainsi que ses actifs ont été transférés courant 2024 à la société ADDEV Materials Aerospace Ltd.

Création d'une filiale à Hong-Kong

Le 30 septembre 2025, création de la filiale ADDEV MATERIALS ASIA Limited à Hong-Kong en remplacement de notre filiale à Singapour (ADDEV MATERIALS ASIA Pte Ltd).
Les effectifs ont été transférés à Hong-Kong. La fermeture de la filiale de Singapour a eu lieu le 24 février 2026.

3 EVENEMENTS SUBSEQUENTS

EVENEMENTS POST CLOTURE

Dissolution Scandinavian Products Limited AS.

En janvier 2026, la société Scandinavian Products Limited AS a été dissoute. Conformément aux décisions prises en amont de cette dissolution, l'ensemble de ses actifs ont été transférés à la société ADDEV Materials Aerospace Ltd courant 2025.

Clôture de ADDEV Materials ASIA PTE Ltd.

A la suite de la création d'une nouvelle société à Hong-Kong, ADDEV Materials ASIA HK au mois de septembre 2025, et du transfert de l'activité commerciale et des salariés, la société ADDEV Materials ASIA Pte Ltd. a été clôturée en date du 24 février 2026.

Complément de prix relatif à l'acquisition d'HLC Aviation GmbH.

Le complément de prix définitif a été calculé et validé le 7 mai 2026 sur la base des comptes arrêtés au 31/12/2025. Il a été évalué à 3 084 666 euros soit 284 666 euros de plus par rapport au montant arrêté dans les comptes consolidés.

EVENEMENTS POST ARRETE DES COMPTES

Acquisition de Polarseal.

Le 19 mai 2026, Addev Materials a acquis la totalité de titres de la société Polarseal Holding Limited qui comprend les sociétés opérationnelles Polarseal Tapes and Conversion Limited (Royaume Uni), Polarseal Tapes and Conversion US Inc (activité en lancement) et Scientific IST Ltd (coquille).

Polarseal est un spécialiste de la conception et de la transformation de solutions adhésives techniques pour les industriels de la santé. Implantée dans la région de Londres, la société comporte 90 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de €21,2m et présente un Ebitda de €2,6m en 2025.

Pour financer cette opération, ADDEV Group a prêté les fonds à ADDEV Materials via un prêt intra groupe couvrant 100% de la valeur de la transaction.

La valeur d'entreprise provisoire a été calculée sur la base de l'Ebitda 2025 réalisé par Polarseal, le prix de transaction définitif sera calculé sur la base de l'Ebitda réalisé en 2026 minorée de la dette nette agréée au 31 mars 2026 et sera finalisé en 2027 après arrêté des comptes 2026 de Polarseal

4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation ADDEV Materials Groupe comprend au 31 décembre 2025, 27 sociétés filiales, détaillées ci-après.

Sociétés – N° SIREN/Autres identifiants	Pays	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
SAS ADDEV MICEL – 401343637	France	IG	100,0%	100,0%
ADDEV Technical Converting - 392796199	France	IG	100,0%	100,0%
SAS ADDEV ADHIS – 467200572	France	IG	100,0%	100,0%
SAS ADDEV MATERIALS AEROSPACE - 402083240	France	IG	100,0%	100,0%
ADDEV EUROBANDS - 0421.117.679	Belgique	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS SP - Z.O.O. - PL6511599685	Pologne	IG	100,0%	100,0%
ADDWIN GMBH – DE292305885	Allemagne	IG	100,0%	74,9%
ADDEV RIEWOLDT GMBH - DE122945782	Allemagne	IG	100,0%	74,9%
HLC AVIATION GMBH - DE298525215	Allemagne	IG	100,0%	100,0%
ADDEV HOLLAND BV - 86529943	Pays Bas	IG	100,0%	74,9%
ADDEV DICKSON HOLLAND BV - 23055218	Pays Bas	IG	100,0%	63,7%
ADDEV MATERIALS AEROSPACE B.V. - 801528938	Pays Bas	IG	100,0%	100,0%
MICEL FZCO	EAU	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS UK - 03288952	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS AEROSPACE LTD - 04421963	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV PARAFIX HOLDING LTD - 05303875	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV PARAFIX TAPES & CONVERTING LTD - 01066993	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS ASIA HK - 78875085	Hong-Kong	IG	100,0%	100,0%
SCANDINAVIAN PRODUCTS LIMITED AS	Norvège	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS PRIVATE LTD	Inde	IG	100,0%	100,0%
ADDEV CORP. – 36-4730766	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ADDEV VMS - 33-0885577	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS CONVERTING - 654565	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ANDPAK - 94-2533221	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS HEALTHCARE - 1A06594	Etats-Unis	IG	100,0%	82,0%
ADDEV CANADA - 1140686966	Canada	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS ASIA PTE LTD - 202215477Z	Singapour	IG	100,0%	100,0%

4.2 RECENSEMENT DES VARIATIONS DE PERIMETRE

Les variations de périmètre sont recensées ci-après :

- Le 25 mars 2025, la société ANDPAK Ltd a été officiellement dissoute. Conformément aux décisions prises en amont de cette dissolution, l'ensemble de ses effectifs ainsi que ses actifs ont été transférés à la société ADDEV Materials Aerospace Ltd.
- Le 30 septembre 2025, création de la filiale ADDEV MATERIALS ASIA Limited à Hong Kong.
- Le 15 octobre 2025, cession de 24,5% des parts ICTDP détenues, et non souscription à l'augmentation de capital réduisant la participation à 17,94% et à la sortie de la mise en équivalence.
- Le 16 décembre 2025, acquisition de 100% des titres de la société HLC Aviation GmbH (cf 2).

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

5.1 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capitaux propres - K€	Capital	Primes d'émission, fusion, Boni de fusion	Réserves	Résultat net	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
31 décembre 2023	38 323	3 957	12 028	(283)	54 024	2 827
Affectation du résultat N-1	-	-	(283)	283	(0)	-
Distribution/ brut versé	-	-	0	-	0	(147)
Résultat	-	-	-	(6 259)	(6 259)	273
Autres augmentations, diminutions	-	-	(1)	-	(1)	-
Ecart de conv. - Effet de change	-	-	3 489	0	3 489	99
Variations de périmètre	-	-	0	-	0	2 190
31 décembre 2024	38 323	3 957	15 233	(6 259)	51 254	5 241
Affectation du résultat N-1	-	-	(6 259)	6 259	-	-
Distribution/ brut versé	-	-	0	-	0	(295)
Résultat	-	-	-	(838)	(838)	656
Autres augmentations, diminutions	-	-	40	-	40	-
Reclass, restruct., chang .de méth.	29 527	23 233	(408)	-	52 352	(201)
Ecart de conv. - Effet de change	-	-	(5 226)	-	(5 226)	(275)
Variations de périmètre	-	-	339	-	339	(346)
31 décembre 2025	67 850	27 190	3 719	(837)	97 922	4 780

5.2 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ BRUT

5.2.1 ECARTS D'ACQUISITION

Ecart d'acquisitions - K€	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Autres variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition actif	125 442	125 989	7 128	(13)	-	(6 822)	254	-
Dépréciation des écarts d'acquisition	(11 508)	(11 267)	-	-	-	240	-	1
Valeur nette	113 934	114 722	7 128	(13)	-	(6 582)	254	1

K€	Brut	Dépréciation	Net
Mobility, Industry & Hygiene France	19 824	(1 324)	18 500
Mobility, Industry & Hygiene Europe	28 256	(178)	28 078
Mobility, Industry & Hygiene Amérique du Nord	26 392	(8 948)	17 444
Aerospace & Defense	51 516	(817)	50 698
Ecart d'acquisition actif	125 989	(11 267)	114 721

La variation des écarts d'acquisitions sur l'exercice résulte de l'acquisition de HLC Aviation le 16 décembre 2025 (+7 128K€) et son intégration dans le périmètre de consolidation du groupe, ainsi que l'effet de change EURO/ USD sur les écarts d'acquisition des sociétés américaines (-6 822 K€).

Un exercice d'affectation du prix d'acquisition (Purchase Price Allocation – PPA) relative à cette opération sera réalisé au plus tard dans les comptes clôturés au 31 décembre 2026, conformément aux dispositions des normes comptables applicables.

Depuis l'exercice clos au 31 décembre 2020, en conformité avec la réglementation comptable en vigueur, les écarts d'acquisitions ne sont plus amortis.

Le Groupe a procédé à une analyse des performances réalisées par les différentes Unités Génératrices de Trésorerie définies afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur. Les tests effectués en 2025 n'ont pas extériorisé un besoin de dépréciation sur l'ensemble des UGT.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Ces flux sont issus du plan d'affaires à trois ans, établi par le management et présenté à l'organe de gouvernance du groupe, extrapolé à cinq ans pour les besoins de calcul, auquel s'ajoute une valeur terminale basée sur des flux de trésorerie normatifs actualisés.

Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2025 pour déterminer la valeur d'utilité des actifs selon la méthode des flux de trésorerie futurs sont présentées ci-dessous pour information :

Hypothèses clés	MI&H France	MI&H Europe	MI&H North America	A&D
Taux d'actualisation après impôts	11,0%	10,8%	11,4%	11,2%
Taux de croissance à l'infini	1,8%	2,1%	2,2%	2,0%
Taux de marge d'EBITDA ajusté après loyers payés retenu pour le flux normatif	9,9%	13,5%	15,5%	16,0%

Des tests de sensibilité ont été effectués. Le tableau ci-dessous présente l'impact pris isolément, de variations raisonnablement possibles des principales hypothèses retenues pour le test de dépréciation de l'ensemble des UGT. Ces analyses sont effectuées toutes choses égales par ailleurs ; les effets présentés ne doivent donc pas être cumulés :

Hypothèses clés	Modification des hypothèses raisonnables	Perte (en K€)			
		MI&H France	MI&H Europe	MI&H North America	A&D
Taux d'actualisation après impôts	+60pb	-	446		
Taux de croissance à l'infini	-25pb				
Taux de marge d'EBITDA ajusté après loyers payés retenu pour le flux normatif	-70pb	-	571		

5.2.2 FONDS DE COMMERCE

Au 31 décembre 2025, le poste fonds commerce est uniquement constitué du fonds de commerce OBRAZE acquis par la société Focused Solution le 14 juillet 2016 pour un montant de 68 000€.

5.2.3 IMMOBILISATIONS

Immobilisations brutes - K€	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Logiciels	4 079	4 404	476	(92)	(60)	-	1
Relation client	40 447	37 251	-	-	(3 196)	-	-
Fonds commercial	77	68	-	-	(9)	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	60	41	-	-	19	-
Immobilisations incorporelles - CB	665	665	0	-	0	-	-
Immobilisations incorporelles	45 269	42 449	517	(92)	(3 265)	19	1
Terrains	3 487	2 009	-	(1 401)	(77)	-	-
Constructions	15 130	15 054	480	(112)	(441)	-	(5)
Matériel industriel, outillage, installations techniques	38 629	39 054	3 392	(1 289)	(2 290)	175	438
Matériel industriel, outillage, installations techniques - CB	1 006	1 000	2	(2)	(6)	-	-
Autres immobilisations corporelles	621	581	28	(52)	(29)	-	13
Autres immobilisations corporelles - CB	198	198	-	-	-	-	-
Install. générales, agents.	3 099	3 165	101	(22)	(13)	1	0
Matériel de transport	748	873	44	-	3	-	78
Mat. Informatique	2 561	2 422	273	(404)	(86)	0	78
Mobilier de bureau	1 024	1 010	49	(25)	(43)	6	(2)
Immobilisations en cours	372	680	942	-	(30)	-	(604)
Avances et acomptes versés	16	-	-	-	-	-	(16)
Immobilisations corporelles	66 890	66 046	5 311	(3 307)	(3 011)	183	(20)
Immobilisations corporelles et incorporelles	112 159	108 494	5 828	(3 399)	(6 276)	202	(19)

5.2.4 VARIATION DES AMORTISSEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Amortissements - K€	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Amort. Relation client	(19 306)	(21 385)	(3 827)	-	1 748	-	-
Amort. des logiciels	(3 460)	(3 724)	(369)	91	55	-	(41)
Amort. immobilisations incorporelles - CB	(665)	(665)	-	-	-	-	-
Amort. Fonds commercial	(20)	(65)	(49)	-	4	-	-
Amort. Autres immobilisations incorporelles	(43)	-	-	-	-	-	43
Immobilisations incorporelles	(23 494)	(25 838)	(4 245)	91	1 807	-	2
Amort. Terrain	(178)	-	-	172	6	-	-
Amort. Constructions	(6 884)	(7 105)	(465)	92	200	-	(47)
Amort. Matériel industriel, outillage, installations techniques	(24 670)	(25 629)	(2 671)	879	1 214	-	(381)
Amort. Matériel industriel, outillage, installations techniques - CB	(886)	(903)	(20)	1	3	-	-
Amort. Autres immobilisations corporelles	(378)	(443)	(66)	52	18	(66)	(2)
Amort. agencements divers	(2 797)	(2 619)	(242)	22	10	-	388
Amort. matériel de Transport	(446)	(550)	(103)	-	(1)	-	-
Amort. mat. Info	(2 055)	(1 749)	(203)	404	62	-	43
Amort. mobilier	(945)	(910)	(43)	25	37	-	17
Amort. Autres immobilisations corporelles - CB	(119)	(119)	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	(39 358)	(40 027)	(3 814)	1 647	1 547	(66)	17
Immobilisations corporelles et incorporelles	(62 852)	(65 865)	(8 059)	1 739	3 355	(66)	19

5.2.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2025, le poste immobilisations financières se compose :

- De dépôts et cautionnements versés pour 0.6 million d'euros ;
- De prêts aux salariés par les entités ADDEV Materials et ADDEV Corp pour 0.2 millions d'euros ;
- Des titres de la société DOTSUN, participation prise en 2023 par l'entité ADDEV MICEL pour 0.1 million d'euros (soit 10% des titres) ;
- Des titres de la société ICDTP, participation restante de l'entité ADDEV MICEL pour 0.4 million d'euros (soit 17,94% des titres) dépréciées à 100% soit une valeur nulle.

5.3 STOCKS

Stocks - K€	2025.12	2024.12	Variation en valeur	Variation en %
Stocks de MP et production	19 928	19 939	(11)	-0,1%
En cours de production	870	947	(76)	-8,1%
Stocks consommables	384	216	168	77,7%
Stocks produits finis	9 223	7 612	1 611	21,2%
Stocks brutes	30 406	28 714	1 692	5,9%
Provisions stocks	(1 694)	(1 734)	40	2,3%
Stocks nets	28 712	26 980	1 732	6,4%

Les stocks sont en hausse de 1.7 million d'euros au 31 décembre 2025, la totalité de cette hausse de stock est imputable aux variations de périmètre de l'exercice, soit 1.7 millions d'euros.

Les stocks sont donc stables au 31 décembre 2025 par rapport au périmètre comparable de fin décembre 2024, avec pour autant une croissance de l'activité.

5.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Créances clients et comptes rattachés - K€	2025.12	2024.12	Variation en valeur	Variation en %
Créances clients	24 995	21 468	3 527	16,4%
Factures à Etablir	19	31	(12)	-38,3%
Clients douteux	1 163	1 134	29	2,5%
Autres	21	16	5	29,9%
Clients brutes	26 198	22 649	3 549	15,7%
Provisions sur créances clients	(1 049)	(962)	(87)	-9,0%
Clients nets	25 149	21 687	3 462	16,0%

Les créances clients s'établissent à 25,1 millions d'euros au 31 décembre 2025 en hausse de 3,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024. La hausse de créances imputable aux variations de périmètre de l'exercice est de 2 millions d'euros

Au 31 décembre 2025, le montant des créances factorisées s'élève à 6.3 millions d'euros en baisse de 0,7 million d'euros par rapport à celui existant au 31 décembre 2024.

5.5 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances - K€	Clôture	< 1 an	1 << 5 ans	Au-delà
Autres comptes courants débiteurs	866	177	-	689
Avances et acomptes versés sur commandes - frs	644	644	-	-
Autres créances	3 471	3 471	-	-
FACTOR - retenue de garantie / réserve	542	542	-	-
Ecart de conversion - actif	3 499	3 499	-	-
Charges constatées d'avance	1 579	1 579	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	10 601	9 912	-	689

Le poste Autres créances se compose essentiellement de créances fiscales (TVA et IS) pour un montant total de 3.5 millions d'euros et d'écarts de conversion – actif pour 3.5 millions d'euros.

Les frais d'émission du crédit syndiqué et des Obligations Relance souscrits en 2023 ont été totalement dépréciés compte tenu de leur remboursement intégral le 28 octobre 2025.

5.6 PROVISIONS

Provisions - K€	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pertes de change	11	3 503	3 561	-	(70)	-	-
Provisions pour risques	712	164	-	(132)	(5)	-	(411)
Provisions pour pensions et retraites	249	317	138	(69)	0	-	-
Total provisions	973	3 984	3 699	(202)	(75)	-	(411)

5.7 IMPOTS DIFFERES

Provisions - K€	Ouverture	Clôture	Variations P&L	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations
Impôt différé actif	1 018	1 740	2 060	69	292	(1 699)
Impôts différés - passif	6 864	4 942	(94)	(0)	(129)	(1 699)
Impôts différés net	(5 845)	(3 202)	2 154	69	421	0

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés à l'actif que si des bénéfices imposables suffisants pour les résorber sont prévus, en s'appuyant sur un business plan élaboré sur la base des hypothèses les plus probables.

5.8 AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Dettes - K€	Clôture	< 1 an	1 << 5 ans	Au-delà
Avances, acomptes reçus sur commandes - clts	186	186	-	-
Dettes sociales	5 088	5 088	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	683	683	-	-
Dettes fiscales (hors IS)	1 437	1 323	-	115
Fournisseurs d'immobilisations corporelles	15	15	-	-
Fournisseurs d'immobilisations financières	3 000	3 000	-	-
Comptes courants groupe Créditeurs	1 234	-	-	1 234
Autre Comptes courant créditeurs	18	18	-	-
Autres dettes	852	851	-	-
Ecart de conversion passif	28	28	-	-
Produits constatés d'avance	734	734	-	-
Autres dettes et comptes de régularisation	13 276	11 927	-	1 349

Au 31 décembre 2025, le poste fournisseurs d'immobilisations financières comprends :

- Une retenue de 200 000 euros sur le prix d'acquisition de ADDEV Materials Aerospace BV au titre de la garantie, payée en avril 2026 à la sortie des chiffres définitifs. Un premier versement de 300 000€ a été décaissé en avril 2025.
- Une retenue de 2 800 000 euros sur le prix d'acquisition de HLC Aviation, payable en avril 2026.

5.9 QUASI-FONDS PROPRES

Le poste quasi-fonds propres s'établit à 295k€ au 31 décembre 2025 correspondant à des subventions d'investissements (en baisse de 62k€ vs 2024).

La diminution de 49 599 millions d'euros correspond à la conversion en actions des 2 contrats d'émission d'emprunt obligataire convertible souscrits par les partenaires financiers actionnaires du groupe en 2019 ; conversion établie dans le cadre du changement d'actionariat en octobre 2025.

5.10 DETTES FINANCIERES

5.10.1 VARIATION DES DETTES FINANCIERES

Dettes financières - K€	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établiss. de crédit	83 547	7 068	207	(76 735)	(89)	275	(137)
Obligations convertibles	6 300	-	-	(6 300)	-	-	-
Emprunts groupe	-	87 554	86 754	-	-	-	800
Emprunts - CB	305	450	274	(125)	1	-	(6)
Autres emprunts et dettes assimilées	1 121	1 391	207	(74)	-	-	137
Intérêts courus sur emprunts	862	(28)	-	(890)	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 981	1 431	-	-	(1)	-	(549)
Dettes financières	94 116	97 866	87 442	(84 123)	(89)	275	245

Depuis le 28 octobre 2025, la société ADDEV Group SAS est devenue actionnaire majoritaire d'ADDEV Materials SAS, portant sa participation à près de 99 % du capital.

Dans ce contexte, un prêt de 79,8m€ a été mis en place entre ADDEV Group SAS et ADDEV Materials SAS

Dans ce cadre, le crédit syndiqué ainsi que les Obligations Relance portés par ADDEV Materials ont été intégralement remboursés, pour un montant total de 79 M€.

Aussi, à l'issue de ces opérations :

- La dette bancaire résiduelle d'ADDEV Materials s'établit à un peu moins de 8m€
- La dette levée auprès de la nouvelle holding ADDEV Group SAS s'établit à 79,8 m€

Les modalités du prêt Addev Group SAS sont alignées sur celles de la dette Unitranche, avec toutefois quelques spécificités :

- Prêteur : ADDEV Group sas
- Durée : 7 ans
- Remboursement du capital : trimestriel
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Rémunération : taux variable (Euribor 3 mois + marge de financement Addev Group + 0,10 %)

Par ailleurs, le 12 décembre, ADDEV Materials a contracté un nouvel emprunt de 6 930 000 € auprès d'ADDEV Group SAS - ce dernier ayant mobilisé la ligne acquisition — afin de financer l'acquisition des titres de HLC Aviation GmbH (cf 2).

Ainsi, le montant de la dette avec ADDEV Group SAS s'élève à 86 753 953,64 € au 31 décembre 2025.

Décomposition des emprunts souscrits auprès des établissements de crédit :

Emprunts auprès établiss. de crédit - k€	Clôture 2024	Clôture 2025	Taux
Crédit Syndiqué	72 518	-	Variable
PGE	3 319	1 118	Fixe
BPI	3 000	2 700	Fixe
Autres dettes bancaires bilatérales	4 710	3 250	
Emprunts auprès établiss. de crédit	83 547	7 068	

Le groupe a souscrit 10 millions d'euros de PGE sur l'exercice 2020 et a opté pour un amortissement sur une durée de 5 ans qui a débuté sur le deuxième semestre 2022. Le solde à rembourser s'élève à 1,1 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Le poste autres emprunts et dettes assimilées s'élève à 1,4 millions d'euros au 31 décembre 2025 et se compose des apports de financement réalisés dans le cadre des acquisitions RIEWOLDT et DICKSON par notre associé partenaire IFH.

5.10.2 ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES

Dettes financières - K€	Clôture	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit	7 068	2 976	995	932	1 147	513	504
Emprunts groupe	87 554	3 800	2 800	3 200	3 200	4 400	70 154
Emprunts - CB	450	209	113	94	34	0	(0)
Autres emprunts et dettes assimilées	1 391	263	-	-	-	939	188
Intérêts courus sur emprunts	(28)	(28)	-	-	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 431	1 431	-	-	-	-	-
Dettes financières	97 866	8 653	3 909	4 226	4 381	5 852	70 846

6 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires - K€	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
Mobility & Industry	92 974	94 417	(1 443)	-1,5%
Aerospace & Defense	98 002	93 582	4 420	4,7%
Healthcare & Wellness	28 238	22 558	5 680	25,2%
Total	219 214	210 557	8 657	4,1%
France	45 295	47 079	(1 784)	-3,8%
Europe hors France	96 230	93 435	2 795	3,0%
Amériques	63 101	57 014	6 088	10,7%
Asie pacifique	9 930	8 615	1 315	15,3%
Afrique et Moyen Orient	4 657	4 414	243	5,5%
Total	219 214	210 557	8 657	4,1%

Le groupe enregistre une progression de son chiffre d'affaires de 4.1% qui s'élève à 219.2 millions d'euros au 31 décembre 2025.

La contribution de la société HLC Aviation GmbH au chiffre d'affaires du groupe sur l'exercice 2025 n'est pas significative, compte tenu de sa date d'acquisition intervenue le 16 décembre 2025. Elle n'est donc pas intégrée au compte de résultat 2025.

6.2 CHARGES DE PERSONNEL & EFFECTIF

Charges de personnel - K€	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
Salaires	(34 988)	(33 945)	(1 043)	3,1%
Charges sociales	(8 649)	(8 281)	(368)	4,4%
Autres frais de personnel	(1 330)	(1 623)	293	-18,0%
Subventions et aides gouvernementales	-	-	-	
Charges de personnel	(44 967)	(43 849)	(1 118)	2,5%
Effectif moyen - ETP	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
France	199	214	(15)	-7,1%
Europe hors France	325	318	6	2,0%
Amérique du Nord	235	251	(16)	-6,2%
Total	759	783	(24)	-3,1%

Sur l'exercice 2025, le poste charges de personnel enregistre une hausse de 1.1 millions d'euros et s'élève à 50 millions d'euros. Il n'y a pas d'impact de la société HLC aviation car l'acquisition s'est faite toute fin décembre 2025.

6.3 DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

Résultat financier - K€	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
Intérêts sur prêts	8	50	(42)	-83,6%
Escomptes obtenus	195	186	9	5,0%
Reprise provisions à caractère financier	235	-	235	
Prodts nets s/cessions des éléments financiers	1 219	-	1 219	
Autres produits financiers	330	408	(78)	-19,1%
Gains de change	951	647	304	46,9%
Reprise de provisions pour pertes de change	62	-	62	
Dividendes reçus	8	10	(2)	-19,9%
Produits financiers	3 008	1 301	1 707	131,1%
Int. S/Emprunt	(8 760)	(8 917)	158	-1,8%
Int. Découverts bancaires	(52)	(182)	129	-71,2%
Escomptes accordés	(271)	(265)	(6)	2,4%
Frais financiers Factor	(334)	(436)	102	-23,4%
Provisions à caractère financier	(2 525)	(682)	(1 843)	270,0%
Autres charges financières	(1 899)	(851)	(1 048)	123,2%
Pertes de change	(1 148)	(763)	(385)	50,5%
Dotation provisions pour pertes de change	(3 561)	40	(3 601)	-8979,6%
Charges financières	(18 550)	(12 056)	(6 494)	53,9%
Résultat financier	(15 542)	(10 754)	(4 788)	44,5%

Sur l'exercice 2025, le résultat financier présente une perte de 15.5 millions d'euros dont 8.7 millions d'euros d'intérêts sur les différents financements souscrits par le groupe et 3.6 millions d'euros de provisions pour perte de change.

Le remboursement du crédit syndiqué a été effectué de façon anticipée le 28 octobre 2025. Conformément au terme du contrat du crédit syndiqué, les intérêts dus jusqu'à l'échéance trimestrielle soit entre le 28 octobre et le 7 novembre représentent 264k€. Ils ont été décaissés le 28 octobre 2025.

Consécutivement à l'extinction de cette dette, le produit de couverture de taux associé a été annulée générant un coût de 550k€ en autres charges financières.

Le remboursement des Obligations Relance a généré un coût financier de 126k€ comptabilisé en intérêts.

6.4 DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel - K€	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
Produits sur exercices antérieurs	(52)	594	(646)	-108,8%
Charges sur exercices antérieurs	(118)	(783)	664	-84,9%
Produits et charges sur exercices antérieurs	(170)	(189)	18	-9,7%
Pdt cession actifs	1 866	347	1 519	437,9%
VNC des actifs cédés	(1 660)	(122)	(1 538)	1261,5%
Impact net des cessions d'actifs & réorganisations juridique	206	225	(19)	-8,6%
Reprises provisions exceptionnelles	70	36	34	94,8%
Dotation provisions exceptionnelles	(0)	(38)	38	-98,7%
Dotations & reprises de provisions exceptionnelles	70	(2)	72	-2997,1%
Autres produits exceptionnels	2 252	36	2 216	6216,6%
Charges de restructuration	(877)	(1 126)	249	-22,1%
Autres charges exceptionnelles	(3 620)	(546)	(3 074)	562,6%
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)	-	(37)	37	-100,0%
Autres produits & charges exceptionnelles	(2 245)	(1 674)	(571)	34,1%
Résultat exceptionnel	(2 140)	(1 640)	(500)	30,5%

Sur l'exercice 2025, le résultat exceptionnel présente une perte de 2,1 millions d'euros qui se compose principalement de :

- Dépenses engagées dans le cadre du projet de restructuration des activités en Amérique du Nord – AMC avec le projet 3to2 et la fermeture du site de West Allis pour -0,9m€
- Produits générés par la cession immobilière du bâtiment principal de Parafix avec une plus-value + 0,4m€ et les charges de réorganisation associées dans le cadre du projet 3to1 avec le transfert des activités des 3 sites historiques sur un site unique nouvellement aménagé et équipé pour -0,4m€
- -0,4m€ pour des honoraires sur projets d'acquisitions 2024 non réalisés
- -0,2m€ de restructuration sur AMAF
- -0,2 m€ de coût d'intégration de AMH
- -0,2 m€ de coûts liés à des cessions d'actifs

7 AUTRES INFORMATIONS

7.1 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1.1 DETAIL DES VARIATIONS DE TRESORERIE NETTE

Trésorerie nette - K€	Ouverture	Clôture
Trésorerie active nette	10 096	18 263
Disponibilités	10 096	18 263
Trésorerie passive nette	1 226	1 431
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 226	1 431
Trésorerie à court terme	8 870	16 832

7.1.2 VARIATION DE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Variation de BFR - K€	2024.12 (12 mois)	2025.12 (12 mois)
Variation nette des stocks	1 785	(1 234)
Variation nette des clients et comptes rattachés	3 325	(2 781)
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	(1 641)	2 718
Variation nette des autres postes d'actifs / passifs	(349)	(572)
Variation de BFR	3 120	(1 870)

7.2 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Ce montant n'est pas communiqué. Cela reviendrait à mentionner des rémunérations individuelles.

7.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés - K€	31.12.2025	31.12.2024
Affecturation (encours net du dépôt de garantie)	5 715	4 761
Gages sur instruments financiers (a)	6 930	54 400
Cautions	0	920
Nantissements	0	423
Hypothèques	1 727	3 032
Garantie à première demande	3 915	0
Prime de non conversion sur emprunts obligataires		0
Engagements reçus - K€	31.12.2025	31.12.2024
Garantie sur emprunts	0	

Engagement de rachat de minoritaires :

Conformément aux termes de l'accord d'acquisition de la société ATL, ADDEV Materials s'est engagé à racheter les 18 % restants détenus par les actionnaires minoritaires en 2027 sur la base des comptes 2026.

En complément du prix d'acquisition initial, l'opération prévoit un mécanisme d'earn-out, dont le versement est conditionné à l'atteinte de certains objectifs d'EBITDA à réaliser en 2026. Le complément de prix sera comptabilisé lorsqu'il deviendra probable et mesurable fin 2026.

7.4 IMPOTS ET PREUVE D'IMPOTS

Le périmètre d'intégration fiscale France existant est composé de ADDEV Materials, ADDEV Micel, ADDEV Adhis, France Découpe et ADDEV Materials Aerospace SAS.

Le périmètre d'intégration fiscale US existant est composé des sociétés ADDEV Corp, ADDEV Materials Converting, ADDEV VMS, ANDPAK Inc. et ADDEV Materials Healthcare.

MICEL a déclaré un crédit d'impôt recherche qui s'élève à 135k€ pour 2025. Ce crédit d'impôt comptabilisé en réduction de la charge d'impôt société dans les comptes sociaux a été reclassé en subvention d'exploitation dans les comptes consolidés, du fait de sa nature d'aide publique destinée à soutenir les efforts de l'entreprise en matière de recherche et de développement.

Preuve d'impôt - K€	2025.12
Résultat consolidé après impôt	(182)
Impôt exigible comptabilisé	(2 873)
Impôt différé comptabilisé	2 154
Charge d'impôt consolidé	(720)
Résultat des entités mises en équivalence	-
Résultat avant charge d'impôt consolidé	538
Impôt théorique à 25%	(134)
Ecart entre impôt théorique groupe et impôt réel	585
State tax (US)	(198)
Différences permanentes	323
Non activation des déficits	(2 014)
Correction IS n-1 (changement de taux)	836
Crédits d'impôts	175
Ecart de taux d'imposition	294
Ecart résiduel	1

7.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes concernant les prestations d'audit figurant aux comptes de résultat consolidé de l'exercice 2025 sur 12 mois est de 367 milliers d'euros.

ADDEV MATERIALS

Société par actions simplifiée

30 quai Perrache
69002 LYON

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

COEPTO

11 rue Jean Rodier
31400 Toulouse
S.A.S. au capital de 99 150 €
413 305 723 RCS Toulouse

DELOITTE & ASSOCIES

51 Boulevard Marius Vivier-Merle
69003 Lyon
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Versailles et du Centre

ADDEV MATERIALS

Société par actions simplifiée

30 quai Perrache
69002 LYON

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société ADDEV MATERIALS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Addev Materials SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la modernisation des états financiers en lien avec la première application du règlement comptable ANC n°2022-06 décrit dans le chapitre "Principes et méthodes comptables" de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Notamment, les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 114 722 K€, font l'objet d'un test de dépréciation, selon les modalités décrites dans les notes 1.4 et 5.2.1 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues par la Direction. Nous avons

notamment apprécié la cohérence des projections de flux de trésorerie, telles qu'approuvées par la Direction, avec les performances historiques et les perspectives de croissance attendues. Concernant le modèle utilisé pour la détermination des valeurs d'utilités des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en tant que valeurs recouvrables, nous avons (i) vérifié le calcul du taux d'actualisation retenus à partir des données de marché ou de sources externes propres à chaque UGT et (ii) apprécié l'estimation des taux de croissance à l'infini retenu par la Direction en lien avec nos propres analyses.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Toulouse et Lyon, le 21 mai 2026

Les Commissaires aux comptes,

COEPTO

DELOITTE & Associés



Arnaud Devant

Arnaud DEVANI



Josselin Vernay

JOSSELYN VERNAY

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

BILAN 31/12/2025

Bilan actif consolidé - K€	Note	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles nettes	5.2	131 332	135 709
<i>Dont écart d'acquisition</i>	5.2.1	114 722	113 934
Immobilisations corporelles nettes	5.2	26 019	27 532
Immobilisations financières nettes		989	1 080
Actif immobilisé		158 340	164 321
Stock et en-cours	5.3	28 712	26 980
Clients et comptes rattachés	5.4	25 149	21 687
Autres créances et comptes de régularisation (1)	5.5	12 341	12 389
Disponibilités		18 263	14 858
Actif circulant		84 464	75 915
Total Actif		242 804	240 236
<i>(1) Dont impôts différés actif</i>	5.7	1 740	1 018
Bilan passif consolidé - K€		31/12/2025	31/12/2024
Capital		67 850	38 323
Primes liées au capital		27 190	3 957
Réserves et résultat consolidés (Part du groupe)		2 881	8 974
Capitaux propres (Part du groupe)	5.1	97 922	51 254
Intérêts minoritaires	5.1	4 780	5 241
Subv. d'investissement		295	357
Amortissements dérogatoires		-	-
Emprunts obligataires convertibles		-	49 599
Quasi-fonds propres	5.9	295	49 956
Capitaux propres et quasi-fonds propres		102 997	106 451
Provisions	5.6	3 984	973
Emprunts et dettes financières	5.10	97 866	94 116
Dettes fournisseurs		19 739	16 936
Autres dettes et comptes de régularisation (2)	5.8	18 218	21 760
Dettes		135 823	132 812
Total des capitaux propres et passifs		242 804	240 236
<i>(2) Dont impôts différés passif</i>	5.7	4 942	6 864

COMPTE DE RESULTAT 31/12/2025

Compte de résultat consolidé - K€	Note	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur
Chiffre d'affaires	6.1	219 214	210 557	8 657
Autres produits d'exploitation		2 614	2 406	208
Produits d'exploitation		221 828	212 963	8 865
Achats consommés		(115 707)	(112 274)	(3 433)
Charges externes		(32 355)	(31 979)	(375)
Impôts et taxes		(1 896)	(1 825)	(71)
Charges de personnel	6.2	(44 967)	(43 849)	(1 118)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(8 683)	(8 993)	309
Charges d'exploitation		(203 608)	(198 920)	(4 688)
Résultat d'exploitation	6.3	18 220	14 043	4 177
Produits financiers		2 152	1 301	851
Charges financières		(17 694)	(12 056)	(5 638)
Résultat financier	6.4	(15 542)	(10 754)	(4 788)
Opérations en commun		-	-	-
Résultat courant avant résultat exceptionnel		2 678	3 289	(611)
Produits exceptionnels		4 135	1 012	3 123
Charges exceptionnelles		(6 276)	(2 652)	(3 623)
Résultat exceptionnel	6.5	(2 141)	(1 640)	(500)
Impôt sur le résultat		(720)	(1 496)	776
Résultat net des entités intégrées		(182)	153	(335)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	5.2.1	-	(5 680)	5 680
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		-	(458)	458
Résultat net de l'ensemble consolidé		(182)	(5 986)	5 804
Intérêts minoritaires		656	273	382
Résultat net (Part du groupe)		(837)	(6 259)	5 421

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 31/12/2025

Tableau de flux de trésorerie consolidé	Note	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)
Résultat net total des entités consolidées		(182)	(5 986)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations		13 602	13 414
Variation de l'impôt différé		(2 154)	(843)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		(744)	(133)
Intérêts sur dette obligataire capitalisés		3 161	3 245
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		-	458
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		(61)	(0)
Marge brute d'autofinancement		13 622	10 155
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	7.1.2	(1 870)	3 119
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (I)		11 753	13 274
Acquisition d'immobilisations	5.2.3	(6 064)	(2 150)
Cession d'immobilisations		1 866	73
Réduction des autres immobilisations financières		58	39
Incidence des variations de périmètre		(5 815)	(29 049)
Autres flux liés aux activités d'investissements		(0)	(27)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)		(9 955)	(31 114)
Dividendes reçus/versés de la société mère		0	0
Dividendes versés des filiales		(295)	(147)
Augmentations / réductions de capital		0	-
Émissions d'emprunts	5.10.1	87 442	28 527
Remboursements d'emprunts	5.10.1	(84 123)	(7 154)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (III)		3 024	21 227
Variation de change sur la trésorerie (IV)		(866)	621
Variation de change sur autres postes du bilan		-	-
Variation de trésorerie (I + II + III + IV)		3 954	4 008
Trésorerie : ouverture		12 877	8 870
Trésorerie : clôture		16 832	12 877

ANNEXE

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1. REFERENTIEL

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2020-01 relatifs aux comptes consolidés tel que modifié par les règlements ultérieurs, notamment le règlement ANC n°2024-05 du 3 octobre 2024.

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe sont établis selon les principes comptables en vigueur dans leur pays d'activité et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables décrits ci-après et respectent les règles et principes comptables applicables en France, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les chiffres présentés sont exprimés en milliers d'euros (K€) sauf indication contraire.

1.2. DATE D'ARRETE D'EXERCICE

La date de clôture de toutes les filiales consolidées est le 31 décembre 2025 exceptée pour la société AMPL (activité aéronautique en Inde) dont la date de clôture légale est au 31 mars 2026. Le CA de AMPL sur 12 mois est de 3.4 millions d'euros et le total bilan s'établit à 1.2 millions d'euros.

1.3. METHODE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés qui sont contrôlées de façon exclusive par détention directe ou indirecte des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au groupe.

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés intégrées ont été effectués. L'effet des opérations internes au groupe sur l'état de la situation financière de la société et sur les résultats consolidés a été éliminé.

1.4. ENTREE D'UNE SOCIETE DANS LE PERIMETRE

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte de sa prise de contrôle par l'entreprise consolidante, quelles que soient les modalités juridiques de l'opération : achat de titres, fusion, échange, apport partiel.

Le coût d'acquisition des titres correspond au prix payé par le Groupe pour l'acquisition des titres, augmentés des coûts directement attribuables à l'opération, tels que les droits d'enregistrement et les honoraires versés aux conseils et consultants. Les frais liés au financement de l'acquisition, notamment les frais d'émission de titres ou d'emprunts, sont exclus du coût d'acquisition et comptabilisés selon leur nature.

À la date d'acquisition, les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur valeur d'entrée, déterminée en fonction des conditions existantes à cette date, sans prise en compte d'événements postérieurs.

Le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition pour finaliser l'évaluation et l'affectation du prix d'acquisition.

L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans la valeur des actifs et passifs identifiables constitue un écart d'acquisition, inscrit à l'actif du bilan consolidé.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur leur durée d'utilisation lorsqu'elle peut être déterminée de manière fiable. Lorsqu'aucune durée d'utilisation limitée ne peut être déterminée, ils ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

En cas d'indice de perte de valeur, ou lors du test annuel, la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Une dépréciation est comptabilisée lorsque cette valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

1.5. PRINCIPES LIES A LA CONSOLIDATION

1.5.1. CONCESSION, BREVET ET MARQUES

Ce poste intègre principalement des logiciels informatiques amortis entre 1 et 5 ans linéairement.

1.5.2. FONDS COMMERCIAL

Les fonds de commerce constatés lors de l'entrée dans le périmètre des sociétés acquises sont reclassés au poste écart d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas pu être affectés à un actif identifiable en tant que tel, dans la nouvelle structure hébergeant ledit fonds ou s'ils ne peuvent être évalués de manière fiable.

Les fonds de commerce affectés individuellement à une activité identifiable ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de valeur à chaque arrêté comptable. Dans l'hypothèse où la valeur d'inventaire de ce poste est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

Les fonds de commerce sont évalués en fonction des résultats constatés par chacune des entités.

1.5.4 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'amortissement de l'emprunt dans les comptes sociaux comme dans les comptes consolidés.

1.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des immobilisations est la méthode dite du coût historique à la date d'acquisition de la filiale, soit le coût historique de ces actifs à leur date d'achat par le Groupe.

1.6.1 IMMOBILISATIONS DECOMPOSABLES

Les immobilisations suivantes font l'objet d'une décomposition :

Construction	Linéaire
Structure et ouvrages assimilés	40 ans
Toiture, Façade, étanchéité	30 ans
Installations générales	20 ans
Agencements	10 ans

Les autres immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'un des motifs suivants :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable d'autres immobilisations décomposables
- La valeur des composants identifiés est inférieure à 15 % de la valeur de l'immobilisation
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

1.6.2 IMMOBILISATIONS NON DECOMPOSABLES

Les biens non décomposables font l'objet d'un amortissement selon les méthodes suivantes :

	Linéaire
Agencements et matériels	5 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	4 à 10 ans

1.6.3 IMMOBILISATIONS PRISES EN CREDIT-BAIL

En application du principe de prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique et conformément aux principes de consolidation, les contrats de crédit-bail sont retraités, ce qui conduit à une comptabilisation comme si le bien en cause avait été acquis à crédit.

Par exception, les crédits baux dont la valeur d'origine est inférieure à 25k€ ne sont pas retraités.

Dans le compte de résultat, la dotation théorique aux amortissements (celle qui aurait été constatée si le bien avait été acquis en pleine propriété), ainsi que les charges financières (liées au financement à crédit), sont substituées aux loyers enregistrés.

1.7 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des participations et des autres titres immobilisés non consolidés est estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres sociaux des sociétés en cause.

Lorsque le montant de l'acquisition est supérieur à la quote-part des capitaux propres de la filiale et pour autant que la société soit en situation déficitaire, le coût d'acquisition est déprécié en tenant compte de la valeur d'utilité et des perspectives de rentabilité.

1.8 ELIMINATION DES OPERATIONS INTRA GROUPE

1.8.1 COMPTES RECIPROQUES INTRA GROUPE

La consolidation prend en compte le fait que les entités du même groupe échangent entre elles des biens et des services, et génèrent donc ce que l'on appelle des « opérations intragroupes » : créances, dettes, ventes, achats...

Lorsque ces opérations ont pour conséquence de faire apparaître dans le bilan et le compte de résultat de chaque entité consolidée, des montants vis-à-vis d'autres sociétés incluses dans le périmètre, elles sont éliminées.

Par exception, les éliminations réciproques dont la valeur d'origine est inférieure à 1k€ ne sont pas retraitées.

1.8.2 DIVIDENDES

Les dividendes intragroupes sont éliminés du résultat consolidé pour être reclassés au niveau des réserves consolidées.

1.8.3 DEPRECIATIONS SUR TITRES ET COMPTES COURANTS

Les provisions pour dépréciation de titres de participations constituées à raison des pertes déjà comptabilisées par une entreprise consolidée dans ses propres comptes individuels, et prises en compte dans les comptes consolidés, sont annulées en totalité et quelle que soit la méthode de consolidation de cette entreprise. Le cas échéant, les dépréciations sur comptes courants intragroupes sont retraitées selon le même principe lorsqu'elles couvrent des pertes déjà reflétées dans les comptes consolidés.

1.8.4 MARGES SUR STOCK

Les marges intragroupes dégagées sont annulées conformément aux dispositions du Règlement ANC 2020-01.

1.9 STOCKS

Les stocks sont valorisés au PUMP (prix unitaire moyen pondéré). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les matières premières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La valorisation des produits finis comprend le coût des matières auquel sont ajoutés les coûts directs de production.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable.

1.10 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas et tenant compte des difficultés probables de recouvrement d'après les informations connues à la date de l'arrêté des comptes.

1.11 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et les comptes à terme.

Les valeurs mobilières de placement comprennent les SICAV monétaires, qui sont mobilisables ou cessibles à court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession, les plus ou moins-values sont déterminées selon la méthode FIFO.

1.12 CONTRAT DE CESSIION DE CREANCES

Le 25 novembre 2022, la société ADDEV Materials a mis en place un programme d'affacturage déconsolidant avec le groupe BPCE Factor. Ce programme, d'un plafond d'encours maximum financé de 15m€, couvre les sociétés d'exploitation françaises ainsi que la Pologne.

A fin décembre 2025, les sociétés ADDEV Micel, ADDEV Adhis, ADDEV Materials Aerospace, ADDEV Technical Converting, ADDEV Materials Sp Zoo font parties de ce contrat et ont procédé à une cession de balances au 31/12/2025.

Par ailleurs, le groupe utilise des programmes d'affacturage sur les entités ADDEV Materials Aerospace LTD et Parafix Tapes & Converting LTD.

La comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie la société d'affacturage met un compte courant à la disposition de la société.

Les montants des engagements (affacturage et effets escomptés non échus) sont détaillés dans le paragraphe 7.3 Engagements hors bilan.

1.13 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément au règlement ANC n°2020-01, les frais relatifs aux augmentations capital réalisées sur l'exercice sont comptabilisés en primes d'émission.

1.14 ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE DANS LE CADRE DU DEPART DES SALARIES

Comme prévu par le règlement n°2020-01 dans le cadre de l'utilisation des méthodes préférentielles, les indemnités de départ dues aux salariés sont provisionnées dans les comptes consolidés d'ADDEV Materials. La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire en fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme IAS n°19 et recommandation CNC du 1^{er} avril 2003 (2003-R-01).

Les engagements de retraite sont constatés en provision pour l'ensemble du personnel.

Les engagements de retraite sont calculés pour l'ensemble du personnel (à l'exception des personnes dont les indemnités de départ seront prises en charge par l'assurance retraite) sur la base des dispositions des conventions collectives et en retenant les paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 3.96%
- Taux de charges sociales : 41.3%
- Turn-over : 18.61%
- Table de mortalité : TD 88-90
- Taux de croissance des salaires : 3+%
- Age de départ : 64 ans

1.15 CONVERSION DES COMPTES DES SOCIETES ETRANGERES

Le groupe constitué utilise la méthode des cours de clôture pour le mode de conversion des comptes des entreprises consolidées établissant leurs comptes en monnaie étrangère.

Ces entités ont une autonomie économique et financière, la monnaie dans laquelle elles tiennent leurs comptes est leur monnaie de fonctionnement.

Selon la méthode du cours de clôture, la conversion des comptes s'effectue de la manière suivante :

- Tous les éléments d'actifs et de passifs, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- Les produits et les charges (y compris les dotations aux amortissements et provisions) sont convertis au cours moyen de la période.

La comptabilisation des écarts de conversion constatés tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat est inscrite pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" et pour la part des tiers au poste "Intérêts minoritaires".

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie de la participation détenue dans l'entreprise étrangère, l'écart de conversion qui figure dans les capitaux propres est réintégré au compte de résultat pour la partie de son montant afférent à la participation cédée.

1.16 COMPTABILISATION DES ECARTS DE CONVERSION

Le groupe a retenu la méthode préférentielle du règlement ANC 2020-01 à savoir l'inscription des écarts de conversion actifs et passifs au bilan, en fonction de leur nature, pour les éléments monétaires libellés en devises. .

1.17 IMPOTS DIFFERES

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés qui sont calculés selon la méthode du report variable.

Les principaux décalages concernent les impôts différés sur :

- Les décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal
- Les écritures enregistrées uniquement dans les comptes consolidés (retraitement du crédit-bail, comptabilisation des provisions pour indemnités de départ en retraite, élimination des provisions réglementées), les pertes fiscales reportables...

L'impôt afférent aux déficits et amortissements réputés différés est retraité à l'actif du bilan en tant qu'impôt différé actif, dans la mesure où leur probabilité d'imputation sur des bénéfices futurs est jugée suffisante. Aucun retraitement n'est effectué pour les moins-values à long terme. Cette analyse est menée par groupe d'intégration fiscale.

Il a été tenu compte pour la présentation de ces comptes consolidés de l'imposition différée active et passive au taux de chaque filiale, notamment 25% pour les sociétés françaises.

1.18 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre d'actions composant le capital social à la clôture de l'exercice.

1.19 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se calcule par différence entre les produits et charges exceptionnelles. Le caractère exceptionnel est retenu pour les éléments majeurs et inhabituels.

La nouvelle définition du résultat exceptionnel à compter de l'exercice 2025 (PCG art. 513-5 nouveau) nécessite d'analyser les circonstances ayant conduit à l'événement qualifié, par l'entité, comme étant « majeur et inhabituel », auquel sont directement liés les charges et les produits classés en exceptionnel.

Il est précisé que les frais de restructuration se définissent comme des charges découlant d'une modification substantielle de la structure ou de l'organisation de l'entreprise. Ces charges ne sont pas systématiquement classées en résultat exceptionnel.

Leur classement en exceptionnel résulte d'une analyse spécifique visant à apprécier si l'opération de restructuration présente un caractère majeur et inhabituel au sens de la réglementation comptable.

1.20 RECOURS A DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe.

Les estimations concernent principalement :

- Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition, puisqu'ils sont basés sur des flux de cash flows futurs estimés et des hypothèses de taux de croissance, de rentabilité et d'actualisation (note 5.2.1)
- L'évaluation des impôts différés d'actifs (note 5.7).

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement d'Actionnariat

Remboursement du Crédit Syndiqué

Depuis le 28 octobre 2025, la **société Addev Group** est devenue l'actionnaire majoritaire d'Addev Materials, à la suite de la sortie de **Tikehau Capital** et des investisseurs minoritaires, portant sa participation à près de **99 % du capital d'Addev Materials SAS**.

Dans le cadre du changement d'actionnariat intervenu en 2025, le crédit syndiqué existant a été intégralement remboursé et remplacé par la mise en place d'un prêt porté par la société Addev Group.

À l'issue de ces opérations, Addev Materials SAS dispose désormais des moyens financiers nécessaires pour soutenir la mise en œuvre de son plan de développement et accompagner la stratégie du groupe sur les années à venir.

Emprunts obligataires convertibles.

Les emprunts obligataires convertibles présentés en quasi-fonds propres au 31 décembre 2024 ont été intégralement remboursés au cours de l'exercice 2025.

Cette opération explique la variation du poste quasi-fonds propres entre les deux exercices.

Acquisition en Allemagne

Le 16 décembre 2025, le groupe s'est porté acquéreur de 100% des titres de la société HLC Aviation GmbH, spécialisée dans la distribution d'adhésifs, consommables et accessoires de peinture pour l'aéronautique. Son siège social est basé à Hambourg, en Allemagne, au cœur de l'un des plus importants hub MRO en Europe, l'entreprise compte de nombreux clients parmi lesquels AIRBUS et Lufthansa Technik. La société compte 11 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 16 millions d'euros en 2025.

Pour financer cette opération, ADDEV Group a prêté les fonds à ADDEV Materials via un prêt intra groupe de 6.9 millions d'euros. La différence correspond à des frais liés à l'opération et prélevé directement lors du déblocage.

Le prix d'acquisition versé au closing est 6,186 millions d'euros et un complément de prix de 2,8 millions est comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2025

L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres acquis a été comptabilisé en écart d'acquisition, pour un montant de 7,1 millions d'euros.

Le complément de prix définitif relatif à l'acquisition de HLC Aviation GmbH sera déterminé courant mai sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

Cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale à compter de sa date d'acquisition.

Rachat de 10,1% des titres d'ADDEV Dickson

Le 19 décembre 2025, la société ADDEV Materials a procédé au rachat de 10.1% des titres d'Addev Dickson détenus par AdeWaad Holding BV, pour une valeur de 800 000€.

Cette opération permet ainsi à Addev Holland de détenir 85% des titres d'Addev Dickson, et aussi à AdeWaad Holding bv d'intégrer le Manpack d'Addev Group et de permettre à Andy de Waard de continuer d'accompagner le développement d'Addev Dickson dont il détient maintenant 15% des titres et aussi le groupe sur la zone Europe du Nord.

Cession totale ACDIS

Le 19 décembre 2025, la société ADDEV Adhis a cédé l'intégralité des 1.217 actions détenues de la société ACDIS, au profit de SELENA FM S.A.

Cession titres ICTDP

Le 15 octobre 2025, la société ADDEV MICEL a vendu la moitié de ses titres soit 24.5% des parts ICTDP à Baywaters, fonds patrimonial représentant les intérêts d'un des 2 dirigeants de Sahney, soit une cession des titres pour 362k€.

Une augmentation de capital à laquelle ADDEV Micel n'a pas souscrit a contribué à diluer son pourcentage de détention.

Au 31 décembre, son pourcentage de détention est de 17,94%.

Compte tenu de cette diminution de participation et de la perte d'influence notable associée, la société ICTDP n'est plus consolidée selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2025.

Dissolution ANDPAK Ltd

Le 25 mars 2025, la société ANDPAK Ltd a été officiellement dissoute. Conformément aux décisions prises en amont de cette dissolution, l'ensemble de ses effectifs ainsi que ses actifs ont été transférés courant 2024 à la société ADDEV Materials Aerospace Ltd.

Création d'une filiale à Hong-Kong

Le 30 septembre 2025, création de la filiale ADDEV MATERIALS ASIA Limited à Hong-Kong en remplacement de notre filiale à Singapour (ADDEV MATERIALS ASIA Pte Ltd).

Les effectifs ont été transférés à Hong-Kong. La fermeture de la filiale de Singapour a eu lieu le 24 février 2026.

3 EVENEMENTS SUBSEQUENTS

EVENEMENTS POST CLOTURE

Dissolution Scandinavian Products Limited AS.

En janvier 2026, la société Scandinavian Products Limited AS a été dissoute. Conformément aux décisions prises en amont de cette dissolution, l'ensemble de ses actifs ont été transférés à la société ADDEV Materials Aerospace Ltd courant 2025.

Clôture de ADDEV Materials ASIA PTE Ltd.

A la suite de la création d'une nouvelle société à Hong-Kong, ADDEV Materials ASIA HK au mois de septembre 2025, et du transfert de l'activité commerciale et des salariés, la société ADDEV Materials ASIA Pte Ltd. a été clôturée en date du 24 février 2026.

Complément de prix relatif à l'acquisition d'HLC Aviation GmbH.

Le complément de prix définitif a été calculé et validé le 7 mai 2026 sur la base des comptes arrêtés au 31/12/2025. Il a été évalué à 3 084 666 euros soit 284 666 euros de plus par rapport au montant arrêté dans les comptes consolidés.

EVENEMENTS POST ARRETE DES COMPTES

Acquisition de Polarseal.

Le 19 mai 2026, Addev Materials a acquis la totalité de titres de la société Polarseal Holding Limited qui comprend les sociétés opérationnelles Polarseal Tapes and Conversion Limited (Royaume Uni), Polarseal Tapes and Conversion US Inc (activité en lancement) et Scientific IST Ltd (coquille).

Polarseal est un spécialiste de la conception et de la transformation de solutions adhésives techniques pour les industriels de la santé. Implantée dans la région de Londres, la société comporte 90 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de €21,2m et présente un Ebitda de €2,6m en 2025.

Pour financer cette opération, ADDEV Group a prêté les fonds à ADDEV Materials via un prêt intra groupe couvrant 100% de la valeur de la transaction.

La valeur d'entreprise provisoire a été calculée sur la base de l'Ebitda 2025 réalisé par Polarseal, le prix de transaction définitif sera calculé sur la base de l'Ebitda réalisé en 2026 minorée de la dette nette agréée au 31 mars 2026 et sera finalisé en 2027 après arrêté des comptes 2026 de Polarseal

4 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation ADDEV Materials Groupe comprend au 31 décembre 2025, 27 sociétés filiales, détaillées ci-après.

Sociétés – N° SIREN/Autres identifiants	Pays	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
SAS ADDEV MICEL – 401343637	France	IG	100,0%	100,0%
ADDEV Technical Converting - 392796199	France	IG	100,0%	100,0%
SAS ADDEV ADHIS – 467200572	France	IG	100,0%	100,0%
SAS ADDEV MATERIALS AEROSPACE - 402083240	France	IG	100,0%	100,0%
ADDEV EUROBANDS - 0421.117.679	Belgique	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS SP - Z.O.O. - PL6511599685	Pologne	IG	100,0%	100,0%
ADDWIN GMBH – DE292305885	Allemagne	IG	100,0%	74,9%
ADDEV RIEWOLDT GMBH - DE122945782	Allemagne	IG	100,0%	74,9%
HLC AVIATION GMBH - DE298525215	Allemagne	IG	100,0%	100,0%
ADDEV HOLLAND BV - 86529943	Pays Bas	IG	100,0%	74,9%
ADDEV DICKSON HOLLAND BV - 23055218	Pays Bas	IG	100,0%	63,7%
ADDEV MATERIALS AEROSPACE B.V. - 801528938	Pays Bas	IG	100,0%	100,0%
MICEL FZCO	EAU	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS UK - 03288952	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS AEROSPACE LTD - 04421963	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV PARAFIX HOLDING LTD - 05303875	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV PARAFIX TAPES & CONVERTING LTD - 01066993	Royaume Uni	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS ASIA HK - 78875085	Hong-Kong	IG	100,0%	100,0%
SCANDINAVIAN PRODUCTS LIMITED AS	Norvège	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS PRIVATE LTD	Inde	IG	100,0%	100,0%
ADDEV CORP. – 36-4730766	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ADDEV VMS - 33-0885577	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS CONVERTING - 654565	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ANDPAK - 94-2533221	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS HEALTHCARE - 1A06594	Etats-Unis	IG	100,0%	82,0%
ADDEV CANADA - 1140686966	Canada	IG	100,0%	100,0%
ADDEV MATERIALS ASIA PTE LTD - 202215477Z	Singapour	IG	100,0%	100,0%

4.2 RECENSEMENT DES VARIATIONS DE PERIMETRE

Les variations de périmètre sont recensées ci-après :

- Le 25 mars 2025, la société ANDPAK Ltd a été officiellement dissoute. Conformément aux décisions prises en amont de cette dissolution, l'ensemble de ses effectifs ainsi que ses actifs ont été transférés à la société ADDEV Materials Aerospace Ltd.
- Le 30 septembre 2025, création de la filiale ADDEV MATERIALS ASIA Limited à Hong Kong.
- Le 15 octobre 2025, cession de 24,5% des parts ICTDP détenues, et non souscription à l'augmentation de capital réduisant la participation à 17,94% et à la sortie de la mise en équivalence.
- Le 16 décembre 2025, acquisition de 100% des titres de la société HLC Aviation GmbH (cf 2).

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

5.1 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capitaux propres - K€	Capital	Primes d'émission, fusion, Boni de fusion	Réserves	Résultat net	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
31 décembre 2023	38 323	3 957	12 028	(283)	54 024	2 827
Affectation du résultat N-1	-	-	(283)	283	(0)	-
Distribution/ brut versé	-	-	0	-	0	(147)
Résultat	-	-	-	(6 259)	(6 259)	273
Autres augmentations, diminutions	-	-	(1)	-	(1)	-
Ecart de conv. - Effet de change	-	-	3 489	0	3 489	99
Variations de périmètre	-	-	0	-	0	2 190
31 décembre 2024	38 323	3 957	15 233	(6 259)	51 254	5 241
Affectation du résultat N-1	-	-	(6 259)	6 259	-	-
Distribution/ brut versé	-	-	0	-	0	(295)
Résultat	-	-	-	(838)	(838)	656
Autres augmentations, diminutions	-	-	40	-	40	-
Reclass, restruct., chang .de méth.	29 527	23 233	(408)	-	52 352	(201)
Ecart de conv. - Effet de change	-	-	(5 226)	-	(5 226)	(275)
Variations de périmètre	-	-	339	-	339	(346)
31 décembre 2025	67 850	27 190	3 719	(837)	97 922	4 780

5.2 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ BRUT

5.2.1 ECARTS D'ACQUISITION

Ecart d'acquisitions - K€	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Autres variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition actif	125 442	125 989	7 128	(13)	-	(6 822)	254	-
Dépréciation des écarts d'acquisition	(11 508)	(11 267)	-	-	-	240	-	1
Valeur nette	113 934	114 722	7 128	(13)	-	(6 582)	254	1

K€	Brut	Dépréciation	Net
Mobility, Industry & Hygiene France	19 824	(1 324)	18 500
Mobility, Industry & Hygiene Europe	28 256	(178)	28 078
Mobility, Industry & Hygiene Amérique du Nord	26 392	(8 948)	17 444
Aerospace & Defense	51 516	(817)	50 698
Ecart d'acquisition actif	125 989	(11 267)	114 721

La variation des écarts d'acquisitions sur l'exercice résulte de l'acquisition de HLC Aviation le 16 décembre 2025 (+7 128K€) et son intégration dans le périmètre de consolidation du groupe, ainsi que l'effet de change EURO/ USD sur les écarts d'acquisition des sociétés américaines (-6 822 K€).

Un exercice d'affectation du prix d'acquisition (Purchase Price Allocation – PPA) relative à cette opération sera réalisé au plus tard dans les comptes clôturés au 31 décembre 2026, conformément aux dispositions des normes comptables applicables.

Depuis l'exercice clos au 31 décembre 2020, en conformité avec la réglementation comptable en vigueur, les écarts d'acquisitions ne sont plus amortis.

Le Groupe a procédé à une analyse des performances réalisées par les différentes Unités Génératrices de Trésorerie définies afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur. Les tests effectués en 2025 n'ont pas extériorisé un besoin de dépréciation sur l'ensemble des UGT.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Ces flux sont issus du plan d'affaires à trois ans, établi par le management et présenté à l'organe de gouvernance du groupe, extrapolé à cinq ans pour les besoins de calcul, auquel s'ajoute une valeur terminale basée sur des flux de trésorerie normatifs actualisés.

Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2025 pour déterminer la valeur d'utilité des actifs selon la méthode des flux de trésorerie futurs sont présentées ci-dessous pour information :

Hypothèses clés	MI&H France	MI&H Europe	MI&H North America	A&D
Taux d'actualisation après impôts	11,0%	10,8%	11,4%	11,2%
Taux de croissance à l'infini	1,8%	2,1%	2,2%	2,0%
Taux de marge d'EBITDA ajusté après loyers payés retenu pour le flux normatif	9,9%	13,5%	15,5%	16,0%

Des tests de sensibilité ont été effectués. Le tableau ci-dessous présente l'impact pris isolément, de variations raisonnablement possibles des principales hypothèses retenues pour le test de dépréciation de l'ensemble des UGT. Ces analyses sont effectuées toutes choses égales par ailleurs ; les effets présentés ne doivent donc pas être cumulés :

Hypothèses clés	Modification des hypothèses raisonnables	Perte (en K€)			
		MI&H France	MI&H Europe	MI&H North America	A&D
Taux d'actualisation après impôts	+60pb	-	446		
Taux de croissance à l'infini	-25pb				
Taux de marge d'EBITDA ajusté après loyers payés retenu pour le flux normatif	-70pb	-	571		

5.2.2 FONDS DE COMMERCE

Au 31 décembre 2025, le poste fonds commerce est uniquement constitué du fonds de commerce OBRAZE acquis par la société Focused Solution le 14 juillet 2016 pour un montant de 68 000€.

5.2.3 IMMOBILISATIONS

Immobilisations brutes - K€	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Logiciels	4 079	4 404	476	(92)	(60)	-	1
Relation client	40 447	37 251	-	-	(3 196)	-	-
Fonds commercial	77	68	-	-	(9)	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	60	41	-	-	19	-
Immobilisations incorporelles - CB	665	665	0	-	0	-	-
Immobilisations incorporelles	45 269	42 449	517	(92)	(3 265)	19	1
Terrains	3 487	2 009	-	(1 401)	(77)	-	-
Constructions	15 130	15 054	480	(112)	(441)	-	(5)
Matériel industriel, outillage, installations techniques	38 629	39 054	3 392	(1 289)	(2 290)	175	438
Matériel industriel, outillage, installations techniques - CB	1 006	1 000	2	(2)	(6)	-	-
Autres immobilisations corporelles	621	581	28	(52)	(29)	-	13
Autres immobilisations corporelles - CB	198	198	-	-	-	-	-
Install. générales, agents.	3 099	3 165	101	(22)	(13)	1	0
Matériel de transport	748	873	44	-	3	-	78
Mat. Informatique	2 561	2 422	273	(404)	(86)	0	78
Mobilier de bureau	1 024	1 010	49	(25)	(43)	6	(2)
Immobilisations en cours	372	680	942	-	(30)	-	(604)
Avances et acomptes versés	16	-	-	-	-	-	(16)
Immobilisations corporelles	66 890	66 046	5 311	(3 307)	(3 011)	183	(20)
Immobilisations corporelles et incorporelles	112 159	108 494	5 828	(3 399)	(6 276)	202	(19)

5.2.4 VARIATION DES AMORTISSEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Amortissements - K€	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Amort. Relation client	(19 306)	(21 385)	(3 827)	-	1 748	-	-
Amort. des logiciels	(3 460)	(3 724)	(369)	91	55	-	(41)
Amort. immobilisations incorporelles - CB	(665)	(665)	-	-	-	-	-
Amort. Fonds commercial	(20)	(65)	(49)	-	4	-	-
Amort. Autres immobilisations incorporelles	(43)	-	-	-	-	-	43
Immobilisations incorporelles	(23 494)	(25 838)	(4 245)	91	1 807	-	2
Amort. Terrain	(178)	-	-	172	6	-	-
Amort. Constructions	(6 884)	(7 105)	(465)	92	200	-	(47)
Amort. Matériel industriel, outillage, installations techniques	(24 670)	(25 629)	(2 671)	879	1 214	-	(381)
Amort. Matériel industriel, outillage, installations techniques - CB	(886)	(903)	(20)	1	3	-	-
Amort. Autres immobilisations corporelles	(378)	(443)	(66)	52	18	(66)	(2)
Amort. agencements divers	(2 797)	(2 619)	(242)	22	10	-	388
Amort. matériel de Transport	(446)	(550)	(103)	-	(1)	-	-
Amort. mat. Info	(2 055)	(1 749)	(203)	404	62	-	43
Amort. mobilier	(945)	(910)	(43)	25	37	-	17
Amort. Autres immobilisations corporelles - CB	(119)	(119)	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	(39 358)	(40 027)	(3 814)	1 647	1 547	(66)	17
Immobilisations corporelles et incorporelles	(62 852)	(65 865)	(8 059)	1 739	3 355	(66)	19

5.2.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2025, le poste immobilisations financières se compose :

- De dépôts et cautionnements versés pour 0.6 million d'euros ;
- De prêts aux salariés par les entités ADDEV Materials et ADDEV Corp pour 0.2 millions d'euros ;
- Des titres de la société DOTSUN, participation prise en 2023 par l'entité ADDEV MICEL pour 0.1 million d'euros (soit 10% des titres) ;
- Des titres de la société ICDTP, participation restante de l'entité ADDEV MICEL pour 0.4 million d'euros (soit 17,94% des titres) dépréciées à 100% soit une valeur nulle.

5.3 STOCKS

Stocks - K€	2025.12	2024.12	Variation en valeur	Variation en %
Stocks de MP et production	19 928	19 939	(11)	-0,1%
En cours de production	870	947	(76)	-8,1%
Stocks consommables	384	216	168	77,7%
Stocks produits finis	9 223	7 612	1 611	21,2%
Stocks brutes	30 406	28 714	1 692	5,9%
Provisions stocks	(1 694)	(1 734)	40	2,3%
Stocks nets	28 712	26 980	1 732	6,4%

Les stocks sont en hausse de 1.7 million d'euros au 31 décembre 2025, la totalité de cette hausse de stock est imputable aux variations de périmètre de l'exercice, soit 1.7 millions d'euros.

Les stocks sont donc stables au 31 décembre 2025 par rapport au périmètre comparable de fin décembre 2024, avec pour autant une croissance de l'activité.

5.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Créances clients et comptes rattachés - K€	2025.12	2024.12	Variation en valeur	Variation en %
Créances clients	24 995	21 468	3 527	16,4%
Factures à Etablir	19	31	(12)	-38,3%
Clients douteux	1 163	1 134	29	2,5%
Autres	21	16	5	29,9%
Clients brutes	26 198	22 649	3 549	15,7%
Provisions sur créances clients	(1 049)	(962)	(87)	-9,0%
Clients nets	25 149	21 687	3 462	16,0%

Les créances clients s'établissent à 25,1 millions d'euros au 31 décembre 2025 en hausse de 3,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024. La hausse de créances imputable aux variations de périmètre de l'exercice est de 2 millions d'euros

Au 31 décembre 2025, le montant des créances factorisées s'élève à 6.3 millions d'euros en baisse de 0,7 million d'euros par rapport à celui existant au 31 décembre 2024.

5.5 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances - K€	Clôture	< 1 an	1 << 5 ans	Au-delà
Autres comptes courants débiteurs	866	177	-	689
Avances et acomptes versés sur commandes - frs	644	644	-	-
Autres créances	3 471	3 471	-	-
FACTOR - retenue de garantie / réserve	542	542	-	-
Ecart de conversion - actif	3 499	3 499	-	-
Charges constatées d'avance	1 579	1 579	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	10 601	9 912	-	689

Le poste Autres créances se compose essentiellement de créances fiscales (TVA et IS) pour un montant total de 3.5 millions d'euros et d'écarts de conversion – actif pour 3.5 millions d'euros.

Les frais d'émission du crédit syndiqué et des Obligations Relance souscrits en 2023 ont été totalement dépréciés compte tenu de leur remboursement intégral le 28 octobre 2025.

5.6 PROVISIONS

Provisions - K€	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pertes de change	11	3 503	3 561	-	(70)	-	-
Provisions pour risques	712	164	-	(132)	(5)	-	(411)
Provisions pour pensions et retraites	249	317	138	(69)	0	-	-
Total provisions	973	3 984	3 699	(202)	(75)	-	(411)

5.7 IMPOTS DIFFERES

Provisions - K€	Ouverture	Clôture	Variations P&L	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations
Impôt différé actif	1 018	1 740	2 060	69	292	(1 699)
Impôts différés - passif	6 864	4 942	(94)	(0)	(129)	(1 699)
Impôts différés net	(5 845)	(3 202)	2 154	69	421	0

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés à l'actif que si des bénéfices imposables suffisants pour les résorber sont prévus, en s'appuyant sur un business plan élaboré sur la base des hypothèses les plus probables.

5.8 AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Dettes - K€	Clôture	< 1 an	1 << 5 ans	Au-delà
Avances, acomptes reçus sur commandes - clts	186	186	-	-
Dettes sociales	5 088	5 088	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	683	683	-	-
Dettes fiscales (hors IS)	1 437	1 323	-	115
Fournisseurs d'immobilisations corporelles	15	15	-	-
Fournisseurs d'immobilisations financières	3 000	3 000	-	-
Comptes courants groupe Créditeurs	1 234	-	-	1 234
Autre Comptes courant créditeurs	18	18	-	-
Autres dettes	852	851	-	-
Ecart de conversion passif	28	28	-	-
Produits constatés d'avance	734	734	-	-
Autres dettes et comptes de régularisation	13 276	11 927	-	1 349

Au 31 décembre 2025, le poste fournisseurs d'immobilisations financières comprends :

- Une retenue de 200 000 euros sur le prix d'acquisition de ADDEV Materials Aerospace BV au titre de la garantie, payée en avril 2026 à la sortie des chiffres définitifs. Un premier versement de 300 000€ a été décaissé en avril 2025.
- Une retenue de 2 800 000 euros sur le prix d'acquisition de HLC Aviation, payable en avril 2026.

5.9 QUASI-FONDS PROPRES

Le poste quasi-fonds propres s'établit à 295k€ au 31 décembre 2025 correspondant à des subventions d'investissements (en baisse de 62k€ vs 2024).

La diminution de 49 599 millions d'euros correspond à la conversion en actions des 2 contrats d'émission d'emprunt obligataire convertible souscrits par les partenaires financiers actionnaires du groupe en 2019 ; conversion établie dans le cadre du changement d'actionnariat en octobre 2025.

5.10 DETTES FINANCIERES

5.10.1 VARIATION DES DETTES FINANCIERES

Dettes financières - K€	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établiss. de crédit	83 547	7 068	207	(76 735)	(89)	275	(137)
Obligations convertibles	6 300	-	-	(6 300)	-	-	-
Emprunts groupe	-	87 554	86 754	-	-	-	800
Emprunts - CB	305	450	274	(125)	1	-	(6)
Autres emprunts et dettes assimilées	1 121	1 391	207	(74)	-	-	137
Intérêts courus sur emprunts	862	(28)	-	(890)	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 981	1 431	-	-	(1)	-	(549)
Dettes financières	94 116	97 866	87 442	(84 123)	(89)	275	245

Depuis le 28 octobre 2025, la société ADDEV Group SAS est devenue actionnaire majoritaire d'ADDEV Materials SAS, portant sa participation à près de 99 % du capital.

Dans ce contexte, un prêt de 79,8m€ a été mis en place entre ADDEV Group SAS et ADDEV Materials SAS

Dans ce cadre, le crédit syndiqué ainsi que les Obligations Relance portés par ADDEV Materials ont été intégralement remboursés, pour un montant total de 79 M€.

Aussi, à l'issue de ces opérations :

- La dette bancaire résiduelle d'ADDEV Materials s'établit à un peu moins de 8m€
- La dette levée auprès de la nouvelle holding ADDEV Group SAS s'établit à 79,8 m€

Les modalités du prêt Addev Group SAS sont alignées sur celles de la dette Unitranche, avec toutefois quelques spécificités :

- Prêteur : ADDEV Group sas
- Durée : 7 ans
- Remboursement du capital : trimestriel
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Rémunération : taux variable (Euribor 3 mois + marge de financement Addev Group + 0,10 %)

Par ailleurs, le 12 décembre, ADDEV Materials a contracté un nouvel emprunt de 6 930 000 € auprès d'ADDEV Group SAS - ce dernier ayant mobilisé la ligne acquisition — afin de financer l'acquisition des titres de HLC Aviation GmbH (cf 2).

Ainsi, le montant de la dette avec ADDEV Group SAS s'élève à 86 753 953,64 € au 31 décembre 2025.

Décomposition des emprunts souscrits auprès des établissements de crédit :

Emprunts auprès établiss. de crédit - k€	Clôture 2024	Clôture 2025	Taux
Crédit Syndiqué	72 518	-	Variable
PGE	3 319	1 118	Fixe
BPI	3 000	2 700	Fixe
Autres dettes bancaires bilatérales	4 710	3 250	
Emprunts auprès établiss. de crédit	83 547	7 068	

Le groupe a souscrit 10 millions d'euros de PGE sur l'exercice 2020 et a opté pour un amortissement sur une durée de 5 ans qui a débuté sur le deuxième semestre 2022. Le solde à rembourser s'élève à 1,1 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Le poste autres emprunts et dettes assimilées s'élève à 1,4 millions d'euros au 31 décembre 2025 et se compose des apports de financement réalisés dans le cadre des acquisitions RIEWOLDT et DICKSON par notre associé partenaire IFH.

5.10.2 ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES

Dettes financières - K€	Clôture	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit	7 068	2 976	995	932	1 147	513	504
Emprunts groupe	87 554	3 800	2 800	3 200	3 200	4 400	70 154
Emprunts - CB	450	209	113	94	34	0	(0)
Autres emprunts et dettes assimilées	1 391	263	-	-	-	939	188
Intérêts courus sur emprunts	(28)	(28)	-	-	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 431	1 431	-	-	-	-	-
Dettes financières	97 866	8 653	3 909	4 226	4 381	5 852	70 846

6 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires - K€	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
Mobility & Industry	92 974	94 417	(1 443)	-1,5%
Aerospace & Defense	98 002	93 582	4 420	4,7%
Healthcare & Wellness	28 238	22 558	5 680	25,2%
Total	219 214	210 557	8 657	4,1%
France	45 295	47 079	(1 784)	-3,8%
Europe hors France	96 230	93 435	2 795	3,0%
Amériques	63 101	57 014	6 088	10,7%
Asie pacifique	9 930	8 615	1 315	15,3%
Afrique et Moyen Orient	4 657	4 414	243	5,5%
Total	219 214	210 557	8 657	4,1%

Le groupe enregistre une progression de son chiffre d'affaires de 4.1% qui s'élève à 219.2 millions d'euros au 31 décembre 2025.

La contribution de la société HLC Aviation GmbH au chiffre d'affaires du groupe sur l'exercice 2025 n'est pas significative, compte tenu de sa date d'acquisition intervenue le 16 décembre 2025. Elle n'est donc pas intégrée au compte de résultat 2025.

6.2 CHARGES DE PERSONNEL & EFFECTIF

Charges de personnel - K€	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
Salaires	(34 988)	(33 945)	(1 043)	3,1%
Charges sociales	(8 649)	(8 281)	(368)	4,4%
Autres frais de personnel	(1 330)	(1 623)	293	-18,0%
Subventions et aides gouvernementales	-	-	-	
Charges de personnel	(44 967)	(43 849)	(1 118)	2,5%
Effectif moyen - ETP	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
France	199	214	(15)	-7,1%
Europe hors France	325	318	6	2,0%
Amérique du Nord	235	251	(16)	-6,2%
Total	759	783	(24)	-3,1%

Sur l'exercice 2025, le poste charges de personnel enregistre une hausse de 1.1 millions d'euros et s'élève à 50 millions d'euros. Il n'y a pas d'impact de la société HLC aviation car l'acquisition s'est faite toute fin décembre 2025.

6.3 DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

Résultat financier - K€	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
Intérêts sur prêts	8	50	(42)	-83,6%
Escomptes obtenus	195	186	9	5,0%
Reprise provisions à caractère financier	235	-	235	
Prodts nets s/cessions des éléments financiers	1 219	-	1 219	
Autres produits financiers	330	408	(78)	-19,1%
Gains de change	951	647	304	46,9%
Reprise de provisions pour pertes de change	62	-	62	
Dividendes reçus	8	10	(2)	-19,9%
Produits financiers	3 008	1 301	1 707	131,1%
Int. S/Emprunt	(8 760)	(8 917)	158	-1,8%
Int. Découverts bancaires	(52)	(182)	129	-71,2%
Escomptes accordés	(271)	(265)	(6)	2,4%
Frais financiers Factor	(334)	(436)	102	-23,4%
Provisions à caractère financier	(2 525)	(682)	(1 843)	270,0%
Autres charges financières	(1 899)	(851)	(1 048)	123,2%
Pertes de change	(1 148)	(763)	(385)	50,5%
Dotation provisions pour pertes de change	(3 561)	40	(3 601)	-8979,6%
Charges financières	(18 550)	(12 056)	(6 494)	53,9%
Résultat financier	(15 542)	(10 754)	(4 788)	44,5%

Sur l'exercice 2025, le résultat financier présente une perte de 15.5 millions d'euros dont 8.7 millions d'euros d'intérêts sur les différents financements souscrits par le groupe et 3.6 millions d'euros de provisions pour perte de change.

Le remboursement du crédit syndiqué a été effectué de façon anticipée le 28 octobre 2025. Conformément au terme du contrat du crédit syndiqué, les intérêts dus jusqu'à l'échéance trimestrielle soit entre le 28 octobre et le 7 novembre représentent 264k€. Ils ont été décaissés le 28 octobre 2025.

Consécutivement à l'extinction de cette dette, le produit de couverture de taux associé a été annulée générant un coût de 550k€ en autres charges financières.

Le remboursement des Obligations Relance a généré un coût financier de 126k€ comptabilisé en intérêts.

6.4 DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel - K€	2025.12 (12 mois)	2024.12 (12 mois)	Variation en valeur	Variation en %
Produits sur exercices antérieurs	(52)	594	(646)	-108,8%
Charges sur exercices antérieurs	(118)	(783)	664	-84,9%
Produits et charges sur exercices antérieurs	(170)	(189)	18	-9,7%
Pdt cession actifs	1 866	347	1 519	437,9%
VNC des actifs cédés	(1 660)	(122)	(1 538)	1261,5%
Impact net des cessions d'actifs & réorganisations juridique	206	225	(19)	-8,6%
Reprises provisions exceptionnelles	70	36	34	94,8%
Dotation provisions exceptionnelles	(0)	(38)	38	-98,7%
Dotations & reprises de provisions exceptionnelles	70	(2)	72	-2997,1%
Autres produits exceptionnels	2 252	36	2 216	6216,6%
Charges de restructuration	(877)	(1 126)	249	-22,1%
Autres charges exceptionnelles	(3 620)	(546)	(3 074)	562,6%
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)	-	(37)	37	-100,0%
Autres produits & charges exceptionnelles	(2 245)	(1 674)	(571)	34,1%
Résultat exceptionnel	(2 140)	(1 640)	(500)	30,5%

Sur l'exercice 2025, le résultat exceptionnel présente une perte de 2,1 millions d'euros qui se compose principalement de :

- Dépenses engagées dans le cadre du projet de restructuration des activités en Amérique du Nord – AMC avec le projet 3to2 et la fermeture du site de West Allis pour -0,9m€
- Produits générés par la cession immobilière du bâtiment principal de Parafix avec une plus-value + 0,4m€ et les charges de réorganisation associées dans le cadre du projet 3to1 avec le transfert des activités des 3 sites historiques sur un site unique nouvellement aménagé et équipé pour -0,4m€
- -0,4m€ pour des honoraires sur projets d'acquisitions 2024 non réalisés
- -0,2m€ de restructuration sur AMAF
- -0,2 m€ de coût d'intégration de AMH
- -0,2 m€ de coûts liés à des cessions d'actifs

7 AUTRES INFORMATIONS

7.1 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1.1 DETAIL DES VARIATIONS DE TRESORERIE NETTE

Trésorerie nette - K€	Ouverture	Clôture
Trésorerie active nette	10 096	18 263
Disponibilités	10 096	18 263
Trésorerie passive nette	1 226	1 431
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 226	1 431
Trésorerie à court terme	8 870	16 832

7.1.2 VARIATION DE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Variation de BFR - K€	2024.12 (12 mois)	2025.12 (12 mois)
Variation nette des stocks	1 785	(1 234)
Variation nette des clients et comptes rattachés	3 325	(2 781)
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	(1 641)	2 718
Variation nette des autres postes d'actifs / passifs	(349)	(572)
Variation de BFR	3 120	(1 870)

7.2 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Ce montant n'est pas communiqué. Cela reviendrait à mentionner des rémunérations individuelles.

7.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés - K€	31.12.2025	31.12.2024
Affecturation (encours net du dépôt de garantie)	5 715	4 761
Gages sur instruments financiers (a)	6 930	54 400
Cautions	0	920
Nantissements	0	423
Hypothèques	1 727	3 032
Garantie à première demande	3 915	0
Prime de non conversion sur emprunts obligataires		0
Engagements reçus - K€	31.12.2025	31.12.2024
Garantie sur emprunts	0	

Engagement de rachat de minoritaires :

Conformément aux termes de l'accord d'acquisition de la société ATL, ADDEV Materials s'est engagé à racheter les 18 % restants détenus par les actionnaires minoritaires en 2027 sur la base des comptes 2026.

En complément du prix d'acquisition initial, l'opération prévoit un mécanisme d'earn-out, dont le versement est conditionné à l'atteinte de certains objectifs d'EBITDA à réaliser en 2026. Le complément de prix sera comptabilisé lorsqu'il deviendra probable et mesurable fin 2026.

7.4 IMPOTS ET PREUVE D'IMPOTS

Le périmètre d'intégration fiscale France existant est composé de ADDEV Materials, ADDEV Micel, ADDEV Adhis, France Découpe et ADDEV Materials Aerospace SAS.

Le périmètre d'intégration fiscale US existant est composé des sociétés ADDEV Corp, ADDEV Materials Converting, ADDEV VMS, ANDPAK Inc. et ADDEV Materials Healthcare.

MICEL a déclaré un crédit d'impôt recherche qui s'élève à 135k€ pour 2025. Ce crédit d'impôt comptabilisé en réduction de la charge d'impôt société dans les comptes sociaux a été reclassé en subvention d'exploitation dans les comptes consolidés, du fait de sa nature d'aide publique destinée à soutenir les efforts de l'entreprise en matière de recherche et de développement.

Preuve d'impôt - K€	2025.12
Résultat consolidé après impôt	(182)
Impôt exigible comptabilisé	(2 873)
Impôt différé comptabilisé	2 154
Charge d'impôt consolidé	(720)
Résultat des entités mises en équivalence	-
Résultat avant charge d'impôt consolidé	538
Impôt théorique à 25%	(134)
Ecart entre impôt théorique groupe et impôt réel	585
State tax (US)	(198)
Différences permanentes	323
Non activation des déficits	(2 014)
Correction IS n-1 (changement de taux)	836
Crédits d'impôts	175
Ecart de taux d'imposition	294
Ecart résiduel	1

7.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes concernant les prestations d'audit figurant aux comptes de résultat consolidé de l'exercice 2025 sur 12 mois est de 367 milliers d'euros.
